



Rapport préparé par Altai Consulting pour le FFU | Mars 2021

RAPPORT FINAL GUINEE-BISSAU

MECANISME DE SUIVI & APPRENTISSAGE TIERCE PARTIE DU FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE



Financé par
l'Union européenne



© 2021 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Mars 2021

AUTEURS

Rédaction : Julie Dallet et Wout Van Eylen, Altai Consulting, responsables pour la Guinée-Bissau

Contribution : Chica Martins Gning, consultante nationale

Assurance qualité : Jérémie Toubkiss, Altai Consulting, directeur de projet

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de notre mission et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

Photo de couverture : Albano Barai

TABLE DES MATIERES

1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE.....	4
1.1. Le suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) du FFU en région SLC	4
1.2. Méthodologie du TPML en Guinée-Bissau	4
2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE6	6
2.1. Caractéristiques des migrations, des retours et de la réintégration en Guinée-Bissau.6	6
2.2. Pertinence des projets FFU par rapport au contexte	7
3. AIDE AU RETOUR ET À LA REINTEGRATION.....	9
3.1. Analyse des actions de retour et reintegration soutenues par le FFU	9
3.1.1. Retour et assistance à l'arrivée avant assistance à la réintégration.....	9
3.1.2. Soutien aux plus vulnérables : appui médical et psycho-social.....	10
3.1.1. Conseil et orientation professionnels	11
3.1.2. Formation professionnelle	13
3.1.3. Projets individuels, collectifs et communautaires.....	15
3.1.4. Satisfaction et feedback des bénéficiaires.....	16
3.1.5. Situation professionnelle	17
3.1.6. Autonomisation économique	17
3.1.7. Volonté de ré-émigrer.....	19
3.2. Suivi-évaluation	19
3.3. Recommandations et bonnes pratiques issues d'autres pays.....	20
3.3.1. Recommandations à destination de l'OIM	20
3.3.2. Recommandations pour l'Union européenne.....	22
3.3.3. Bonnes pratiques issues des autres pays	23
4. GOUVERNANCE DU RETOUR ET DE LA RÉINTEGRATION DES MIGRANTS	25
4.1. Renforcement du cadre politique et institutionnel	25
4.2. Leadership des autorités nationales et appropriation des actions du FFU	26
4.3. Recommandations et bonnes pratiques issues d'autres pays.....	27
4.3.1. Recommandations à destination de l'OIM	27
4.3.2. Recommandations à l'Union européenne.....	28
4.3.3. Recommandations à destination des autorités nationales	29
4.3.4. Bonnes pratiques issues des autres pays	29
5. SENSIBILISATION	30
5.1. Objectifs et approches.....	30
5.2. Conception et ciblage	31
5.3. Mise en œuvre	32
5.4. Participation, satisfaction et feedback.....	34
5.5. Impact	34
5.6. Suivi-évaluation	35
5.7. Recommandations et bonnes pratiques d'autres pays.....	36
5.7.1. Recommandations	36
5.7.2. Bonnes pratiques d'autres pays	37

1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1. LE SUIVI-APPRENTISSAGE TIERCE-PARTIE (TPML) DU FFU EN REGION SLC

Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique ([FFU pour l'Afrique](#)) a pour objectif de promouvoir la stabilité et d'améliorer la gestion des migrations dans trois régions : Sahel et lac Tchad (*Sahel and Lake Chad - SLC*) ; Corne de l'Afrique ; et Afrique du Nord. La région SLC est la plus grande région d'intervention du FFU tant en termes de nombre de pays concernés (treize) que d'engagements financiers et de nombre d'actions (programmes et projets) financés (2,1 milliards d'EUR).

En juillet 2019, le FFU a établi un mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (*Third Party Monitoring and Learning – TPML*) pour les actions qu'il finance en région SLC. Ce mécanisme, confié au bureau d'études [Altai Consulting](#), concerne les actions relatives à la réintégration des migrants de retour dans leur pays d'origine, à la gouvernance des migrations et aux campagnes de sensibilisation, trois thèmes financés dans le cadre de l'objectif stratégique numéro 3 du FFU et qui mobilisent différents partenaires de mise en œuvre (PMO) dans la région.

Les principaux objectifs du TPML sont les suivants :

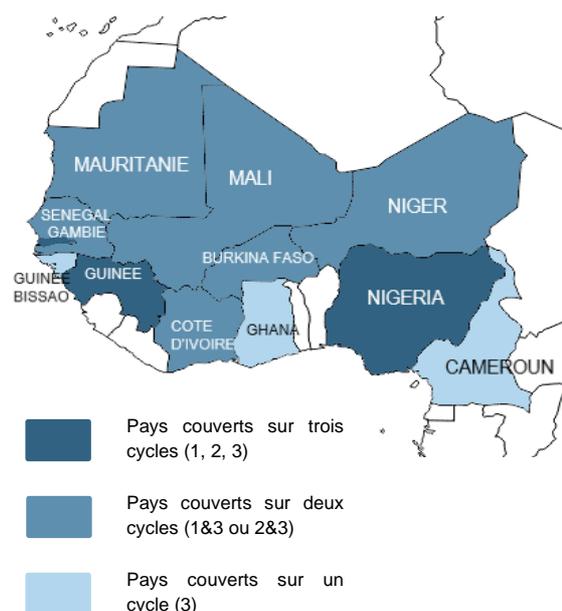
- Alimenter la réflexion sur la pertinence, les résultats et la pérennisation des actions du FFU ;
- Contribuer au partage d'expériences entre PMO et entre pays ;
- Fournir des retours réguliers aux acteurs concernés (Union européenne, FFU et PMO) afin de guider la prise de décision stratégique et programmatique.

1.2. METHODOLOGIE DU TPML EN GUINEE-BISSAU

Le mécanisme TPML au niveau régional s'organise en trois cycles de collecte des données. Le premier cycle s'est déroulé entre juillet et novembre 2019 et s'est limité aux actions financées par le FFU en faveur du retour et de la réintégration des migrants dans huit pays de la région SLC. Le deuxième cycle a été interrompu en mars 2020 après quatre missions-pays en raison de la crise du COVID-19. Le troisième cycle a eu lieu de septembre 2020 à janvier 2021 et a couvert les trois thèmes et 12 des 13 pays mentionnés plus haut¹. Le TPML n'a couvert la Guinée-Bissau qu'une seule fois en novembre-décembre 2020 au cycle 3, dont ce rapport présente l'analyse.

Tableau 1 et carte 1 : Organisation des mission TPML

Cycle	Thèmes / activités	Quand ?	Où ?
1	✓ Retour & réintégration	Juillet – novembre 2019	8 pays
2	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Janvier – juin 2020	4 pays
3	✓ Retour & réintégration ✓ Gouvernance de la migration ✓ Campagnes de sensibilisation	Août 2020 – janvier 2021	12 pays



L'analyse s'est limitée aux activités de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre de l'Initiative (régionale) Conjointe EU-OIM, seul projet du FFU actif sur l'aide aux migrants de retour, la gouvernance et la sensibilisation en Guinée-Bissau (détails en annexe 1.2).

Les données ont été collectées, triangulées et analysées à partir des sources suivantes :

- 22 acteurs clefs interviewés : les responsables et personnels concernés au sein de la Délégation de l'Union européenne (DUE), des départements ministériels compétents (Direction Générale des Migrations et Frontières (DGMF) et Direction Générale des Communautés (DGC)) et de l'OIM, ainsi que de ses ONG partenaires ;
- 45 documents relatifs au contexte et politiques/protocoles migratoires du pays, à l'Initiative Conjointe ainsi qu'aux aspects de coordination et de suivi-évaluation ;
- Visites et observations directes sur le terrain : visite par une consultante locale des bureaux et du centre de recyclage à Gabú mis en place par l'ONG ASPAG (*Associação de Saneamento e Proteção Ambiental da Guiné-Bissau*, ONG nationale) ;
- Un échantillon de 300 migrants de retour bénéficiaires des actions de retour et/ou réintégration financées par le FFU, représentant près de la moitié (43%) de l'ensemble des bénéficiaires de l'Initiative Conjointe dans le pays et dont la majorité avait déjà bénéficié de l'aide à la réintégration au moment de l'enquête ;
- Un échantillon de 199 bénéficiaires (migrants ou non) d'activités de sensibilisation financées par le FFU.

Les différents témoignages ont été recueillis sur consentement verbal et conformément aux principes de confidentialité et d'anonymat (voir détails méthodologiques en annexe 1.5).

2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE MIGRATOIRE

2.1. CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS, DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION EN GUINEE-BISSAU

La Guinée-Bissau connaît une émigration irrégulière ainsi qu'une migration de transit et de retour, mais les chiffres restent modestes comparés aux pays voisins. Elle fait partie des pays de la région SLC avec le plus faible nombre de migrants irréguliers en chiffres absolus. Comme dans le reste de la région, l'émigration bissau-guinéenne a connu une forte augmentation entre 2010 et 2015, passant de 34 à 615 migrants arrivés aux



Carte 2 : Régions de Guinée-Bissau

frontières de l'UE selon Frontex, avant d'amorcer une baisse rapide jusqu'à un quasi-arrêt au début de la pandémie de COVID-19ⁱⁱ. Entre 2017 et 2020, 780 migrants sont revenus en Guinée-Bissau à travers l'Initiative Conjointe, chiffre le plus faible de la région SLC après la Mauritanie et le Tchad. Ces migrants reviennent à 83% du Niger et de Libye (à parts égales). Environ 700 ont commencé à recevoir une aide à la réintégration ; près de 300 d'entre eux ont terminé le processus de réintégrationⁱⁱⁱ. La très grande majorité des migrants sont des hommes entre 18 et 35 ans. La principale zone de départ et de retour est la région de Gabú (60% des migrants entre 2017 et 2019 et 45% en 2020) et, dans une moindre mesure, celles de Bafatá (18% entre 2017 et 2019 et 26% en 2020) et Oio (environ 10%)^{iv}. Une partie des migrants reste s'installer à Bissau à leur retour. En l'absence d'un système de suivi des mouvements transfrontaliers, l'émigration hors arrivées aux frontières européennes et les migrants guinéens et sénégalais transitant sur le territoire bissau-guinéen reste mal quantifiée^v.

La migration bissau-guinéenne est un phénomène multi-factoriel. Depuis son indépendance en 1973, la Guinée-Bissau fait face à une instabilité politique et militaire chronique qui s'est aggravée au cours des deux dernières décennies et a eu pour conséquence la fragilisation des institutions et de l'économie, l'absence de développement du secteur privé, une dégradation des conditions de vie de la population et des difficultés d'accès aux services de base. Ainsi, en 2010, plus des deux tiers de la population (69%) vivait avec moins de 2 USD par jour^{vi} et le PNUD place actuellement la Guinée-Bissau au 178^{ème} rang sur 189 pays en matière de développement humain^{vii}. Le manque d'investissements dans le secteur agricole, principal pourvoyeur d'emplois notamment dans la production de noix de cajou, ainsi que la détérioration de la situation socio-économique ont favorisé l'exode rural des jeunes à la recherche de meilleures conditions de vie. Ces déplacements de populations et le peu d'entreprises pourvoyeuses d'emploi ont abouti à un taux de chômage élevé dans les villes, chômage qui a touché plus durement les jeunes et peut pousser à l'émigration. Près de trois quarts des migrants de retour interrogés par Altai Consulting déclarent ainsi avoir quitté leur pays pour des raisons économiques et professionnelles (voir tableau 23 en annexe).

Les zones de départ, si elles sont géographiquement délimitées, ne correspondent pas aux régions les plus pauvres mais plutôt à la présence de groupes ethniques et sociaux spécifiques, ce qui suggère un impact de facteurs socio-culturels sur les dynamiques migratoires. Une étude de l'Institut National d'Études et de Recherche de Guinée-Bissau (INEP) réalisée avec le soutien de

l'OIM évoque ainsi le contexte politique et socio-culturel comme une cause possible de la migration^{viii} : l'étude souligne la volonté des jeunes d'acquérir un meilleur statut social, l'influence des médias sur leurs aspirations et leur décision migratoire, et la part importante des Peuls, population de tradition pastorale, parmi les migrants. Par ailleurs, en Guinée-Bissau, aucune enquête récente sur la pauvreté n'a été réalisée qui pourrait indiquer une grande différence de pauvreté entre régions et expliquer que Gabú soit la principale région de départ¹. En revanche, Gabú est la principale région de population peule, chez laquelle l'émigration est souvent un phénomène traditionnel qui se répète entre générations, avec des destinations qui ont évolué au cours du temps – l'émigration vers le Portugal d'un petit nombre de pionniers locaux de villages peuls sur l'axe Bissau-Gabú dans les années 1980 a en effet facilité la migration de nombreux membres de ces communautés depuis lors, notamment à travers la constitution de la diaspora bissau-guinéenne^{ix}. L'Europe a pris une place plus importante depuis quelques décennies dans les dynamiques migratoires depuis la Guinée-Bissau, ainsi que les réseaux de passeurs, qui se sont mis en place et professionnalisés à mesure que la demande et les flux ont persisté dans le temps et que ce commerce a pu devenir une source importante de revenus. Enfin, l'attrait du rêve européen et de l'argent rapide est partiellement indépendant de la situation de pauvreté initiale des jeunes Bissau-guinéens : il se constate dans toutes les classes sociales.

La Guinée-Bissau est touchée par la traite des personnes, à la fois parmi les migrants en route vers l'Europe et parmi les enfants envoyés par exemple au Sénégal à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle. En 2018, sur 324 migrants bissau-guinéens de retour, 285 (soit 88%) avaient été identifiés comme étant victimes de travail forcé, d'abus et d'autres types de violences^x. Les services de protection et de prise en charge psycho-sociale manquent en Guinée-Bissau, rendant la stabilisation et la réintégration des migrants de retour plus difficile. Le trafic d'enfants (appelés talibés), confiés par leurs parents à des prétendus chefs religieux (marabouts) sous prétexte d'une éducation religieuse, est la forme de traite d'êtres humains la plus constatée.

2.2. PERTINENCE DES PROJETS FFU PAR RAPPORT AU CONTEXTE

L'inclusion de la Guinée-Bissau au sein de l'Initiative Conjointe en juin 2017 était nécessaire car elle a répondu de manière pertinente à l'augmentation du nombre de migrants bissau-guinéens souhaitant une aide au retour. Le programme a offert une réponse opportune et coordonnée à l'échelle régionale, et pallié les défis logistiques, financiers et politiques auxquels les gouvernements de la sous-région, y compris celui de la Guinée Bissau, étaient confrontés pour répondre à la crise. Si le nombre des retours reste modeste, l'aide au retour et à la réintégration n'en est pas moins nécessaire. L'approche holistique de l'Initiative Conjointe est pertinente car elle répond aux différents besoins d'assistance des migrants de retour (aide économique – besoin prioritaire de 81% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting –, aide sociale et psycho-sociale), et est complétée d'un volet prévention à travers des activités de sensibilisation des jeunes bissau-guinéens constituant de potentiels candidats au départ, et d'un appui institutionnel indispensable compte tenu du contexte (voir chapitres 4 et 5). Le ciblage géographique est adéquat puisque la majorité des ressources et des activités du projet est déployée dans les principales zones d'émigration et de retour. Un sous-bureau a même été créé à Gabú.

La Guinée-Bissau n'étant pas un pays prioritaire pour le FFU, son portefeuille de projets n'a pas couvert deux dimensions importantes de la migration dans le pays : la formation et l'emploi des jeunes bissau-guinéens, et la traite des personnes. Pendant la période considérée, contrairement à plusieurs autres pays de la sous-région, le FFU n'a pas financé de projets plus larges d'emploi ou de formation professionnelle qui auraient pu utilement compléter l'Initiative Conjointe : ils auraient permis

¹ L'étude de la Banque mondiale '*Poverty & its Determinants in Guinea-Bissau*' (2007), dont les données d'enquête sont anciennes (2002) mais les plus récentes disponibles, montre que Gabú n'est pas la ville la plus pauvre du pays et se situe au contraire plutôt dans la moyenne haute.

d'élargir les opportunités de réinsertion pour les migrants de retour, de réduire les causes de la migration économique, et de mieux rencontrer les priorités et l'adhésion des autorités nationales. Un projet sur la formation professionnelle porté par Enabel a néanmoins démarré dans le second semestre 2020. D'autre part, la migration de transit et la traite des personnes, notamment des enfants, mériteraient des financements adéquats en vue d'une application effective de loi n° 12/2011 visant à prévenir et combattre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

3. AIDE AU RETOUR ET A LA REINTEGRATION

3.1. ANALYSE DES ACTIONS DE RETOUR ET REINTEGRATION SOUTENUES PAR LE FFU



3.1.1. Retour et assistance à l'arrivée avant assistance à la réintégration

L'aide au retour était nécessaire d'un point de vue humanitaire et a été très appréciée des bénéficiaires. Les répondants à l'enquête d'Altai Consulting ont exprimé leur satisfaction et leur gratitude vis-à-vis de l'aide qu'ils ont reçue de l'OIM pour les aider à revenir dans leur pays.

Un problème de communication auprès des migrants de retour à propos de l'aide financière à laquelle ils devaient s'attendre à leur arrivée a créé des attentes et des frustrations. La majorité des migrants de retour ont reçu de l'argent de poche d'un montant de 65 000 FCFA (environ 100 EUR) afin de subvenir à leurs besoins à l'arrivée et de pouvoir rentrer dans leur région d'origine. Ce montant les a effectivement aidés pour quelques jours (moins d'une semaine pour 70% des répondants d'Altai Consulting), ce qui reste insuffisant au regard du temps d'attente avant le démarrage de l'aide à la réintégration. D'autre part, un quart des migrants de retour interrogés par Altai Consulting rapporte n'avoir reçu qu'une partie du montant auquel ils s'attendaient au départ (15%) ou n'avoir rien reçu (10%) (voir graphiques 29 et 30 en annexe). Cela peut être lié au fait que les migrants de retour peuvent avoir reçu une information peu claire de la part de l'OIM dans le pays de départ, ou des informations incorrectes de la part de migrants d'autres pays.

L'OIM a pris des mesures pour diminuer les risques de perte de contact avec les migrants de retour ainsi que le délai trop long avant le démarrage de l'aide à la réintégration. En effet, si presque tous les bénéficiaires ont obtenu une assistance immédiate à l'arrivée (notamment sous forme d'argent de poche, de soutien médical pour certains, et d'appui dans l'obtention de documents d'identité), l'OIM a perdu le contact avec 83 migrants de retour dans les premiers mois de l'Initiative Conjointe^{xi}. Cela est dû à plusieurs raisons : au début de l'Initiative Conjointe, des informations insuffisantes ont été données aux migrants sur ce qui était attendu d'eux après leur retour, selon l'enquête d'Altai Consulting ; certains migrants n'avaient pas de numéro de téléphone à leur arrivée ou se trouvaient hors réseau téléphonique ; et l'OIM, qui était en cours de création de son équipe, ne disposait pas d'une présence terrain suffisante pour pouvoir les retrouver facilement et les inclure dans le processus de réintégration. Les mesures prises par l'OIM ont été de mieux informer les migrants dans les pays de départ, surtout au Niger, et à leur arrivée en Guinée Bissau sur les modalités de l'aide à la réintégration ; passer des communiqués à la radio, mobiliser d'autres migrants de retour habitant la même zone, et distribuer 600 téléphones portables équipés de carte SIM aux migrants de retour depuis décembre 2018^{xii} ; et ouvrir un sous-bureau à Gabú. En mai 2019, l'OIM a également établi un « Plan d'accélération de l'aide à la réintégration en 60 jours »². Ces mesures n'ont pas fait entièrement disparaître les difficultés de communication et de suivi mais les ont réduites. Elles ont aussi contribué à la diminution du temps d'attente entre le retour et la première séance de conseil et d'orientation

² Ce plan en dix étapes prévoit des délais pour la fourniture de différents types d'assistance (argent de poche, documents d'identité, conseil et orientation professionnels, etc.) et recommande l'orientation des migrants de retour vers des projets communautaires ou collectifs déjà existants dans le but d'accélérer la prise en charge et la réinsertion socio-professionnelle des bénéficiaires.

professionnels : 56% des répondants revenus au début du projet (2017-2018) affirment avoir attendu plus de trois mois pour recevoir une séance, contre 44% des répondants revenus en 2019.

En parallèle de ces efforts, l'OIM Guinée-Bissau fait partie des quelques bureaux-pays ayant mis en place des activités de « cash for work » afin que les migrants de retour puissent bénéficier d'un revenu temporaire avant le démarrage effectif de l'aide à la réintégration. Ces activités consistent par exemple en la plantation d'arbres ou le nettoyage de marchés et d'écoles avec les migrants et des membres vulnérables des communautés sélectionnés par les autorités locales et l'OIM ou ses partenaires. Ce type d'activités peut aussi faciliter la réinsertion des migrants de retour dans leur communauté. Entre mars 2019 et juin 2020, 150 migrants de retour et 111 membres des communautés hôtes en ont ainsi bénéficié dans les régions de Gabú et Bafatá^{xiii}.

La DGMF souhaiterait être plus fortement impliquée dans la coordination des retours et l'accueil des migrants. Si l'OIM a ouvert en 2019 un bureau dans les locaux de la DGMF et un point focal DGMF a été nommé pour travailler avec l'équipe de l'OIM, à l'arrivée, la DGMF a pour unique rôle de vérifier l'identité des migrants de retour et contrôler leurs documents. L'OIM reste en charge de recueillir l'historique et les besoins des migrants de retour, de donner l'argent de poche et d'offrir une séance d'information sur l'assistance immédiate disponible et le processus de réintégration, entre autres. Le point focal de la DGMF participe à ces activités.

3.1.2. Soutien aux plus vulnérables : appui médical et psycho-social

Les principaux défis relatifs à l'appui psycho-social en Guinée-Bissau sont la bonne identification des besoins, l'accessibilité de l'aide et la qualité et continuité de la prise en charge.

Comme dans les autres pays de la sous-région, il est difficile d'identifier les besoins en appui psycho-social, en particulier au moment du retour ; ces besoins peuvent également apparaître avec le temps, bien après le retour. Ce défi est notamment dû au fait que la demande de soutien psycho-social est peu exprimée ou priorisée par les migrants eux-mêmes, à la fois pour des raisons socio-culturelles et parce que leur priorité est l'aide économique. Ainsi, seuls 2% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting ont identifié le soutien psychologique comme un besoin prioritaire lors de leur retour (voir graphique 31 en annexe). En outre, la situation et les besoins des migrants de retour évoluent avec le temps. Sur 41 migrants accompagnés en mai 2019 par l'OIM et qui étaient revenus depuis plusieurs mois voire années, 21 présentaient des troubles psychologiques sérieux : 13 cas souffraient de dépression modérée ou grave et 8 d'anxiété grave^{xiv}. L'anxiété diagnostiquée chez ces migrants de retour a été identifiée comme se rapportant à du stress post-traumatique.

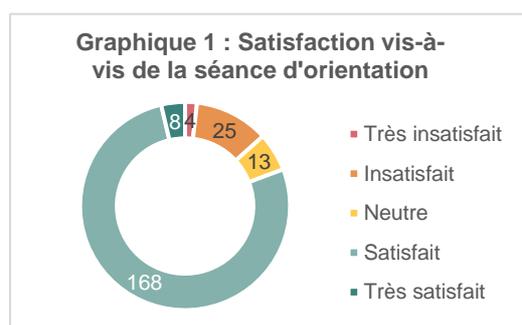
L'OIM s'est efforcée de mieux identifier les besoins et de rendre le soutien psycho-social accessible à tous. Ce soutien a été très apprécié de ceux qui en ont bénéficié, mais ces efforts ont été interrompus par le retard pris par l'extension du contrat entre l'OIM et le FFU. Une coordination a été mise en place entre l'OIM Niger et les autres pays de l'Initiative Conjointe, y compris la Guinée-Bissau, pour mieux identifier et partager des informations sur des cas prioritaires nécessitant un suivi particulier. En 2018 et jusqu'à mi-2020, l'OIM a mobilisé une consultante psychologue qui a réalisé un diagnostic psychologique plus approfondi et proposé un accompagnement. Cet accompagnement a pris le plus souvent la forme d'une série de trois à cinq séances individuelles, voire plus pour les cas graves, et, plus rarement, de groupes de parole impliquant parfois d'anciens migrants qui partageaient leur expérience. La psychologue a rendu l'aide plus accessible en se rendant à Gabú trois jours par semaine et, pendant les restrictions dues au COVID-19, en continuant les séances par téléphone pour ceux qui étaient joignables. Cette approche et le nombre peu élevé de migrants de retour ont permis à l'OIM Guinée-Bissau d'apporter une aide psychologique à une plus grande proportion de migrants de retour que dans les autres pays et de diviser par deux, entre 2017 et 2019, le délai entre la date du retour et la réception de cette aide (voir graphique 32 en annexe). 316 personnes, soit près de la moitié des migrants de retour, ont ainsi bénéficié d'un soutien psychologique

à mi-2020^{xv}, et plus des trois quarts des 172 bénéficiaires interrogés par Altai Consulting ont affirmé que l'aide leur a permis de se sentir mieux (voir graphique 33 en annexe). Cependant, le retard pris dans le renouvellement du contrat de l'OIM a entraîné la fin du contrat de la psychologue et la non-prise en charge de certains besoins d'assistance. Plus de trois quarts des 120 répondants à l'enquête d'Altai Consulting qui n'ont pas bénéficié de cette assistance disent qu'ils auraient souhaité en bénéficier, et 60% d'entre eux indiquent ne pas avoir été informés de cette possibilité (voir graphiques 34 et 35 en annexe).

Il reste des contraintes à surmonter pour rendre l'appui psychologique plus accessible et efficace. Les difficultés logistiques pour se déplacer dans les villages et le peu de migrants ayant un moyen de transport ont contraint la psychologue à prioriser les cas les plus sérieux ou souffrant de conflits familiaux. De plus, la psychologue et les migrants de retour, majoritairement des hommes musulmans peuls, ont un profil opposé, et les différences culturelles, de genre et de langue peuvent constituer des obstacles à la bonne communication. Enfin, le Ministère de la Santé n'est pas associé à l'évaluation et la prise en charge des besoins malgré un intérêt déclaré. Ses capacités et celles des structures de santé sont faibles voire inexistantes. En l'absence d'un renforcement institutionnel, la pérennité du système de prise en charge est en question.

L'appui social est indispensable à la stabilisation et la réinsertion des migrants de retour mais le budget alloué est insuffisant pour assurer une prise en charge adéquate des cas les plus vulnérables. Comme recommandé par les procédures opérationnelles standard développées au niveau régional, l'OIM Guinée-Bissau prend en charge l'obtention de papiers d'identité, fournit une aide au logement (versée dès l'identification du besoin et la demande du bénéficiaire), à l'éducation des enfants (50 000 FCFA par enfant à charge pour un maximum de personnes à charge par bénéficiaire), la prise en charge des frais de santé (50 000 FCFA/mois) et la médiation familiale. Les besoins sont évalués à partir d'un questionnaire à l'arrivée et des déplacements à domicile sont organisés par l'OIM afin de se familiariser avec la situation et l'entourage des migrants. Plus d'un tiers des migrants de retour (275 à mi-2020^{xvi}) a pu bénéficier de ce soutien financier, proportion la plus élevée de l'Initiative Conjointe, et les bénéficiaires en ont été très largement satisfaits. Mais le coût de prise en charge des situations les plus précaires (par exemple les opérations chirurgicales ou les soins psychiatriques disponibles à l'étranger) dépasse largement les sommes budgétisées.

3.1.1. Conseil et orientation professionnels

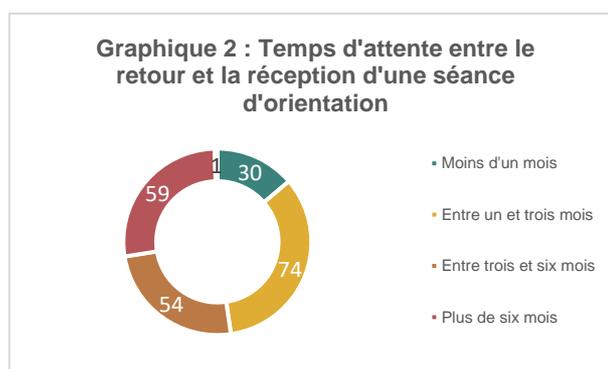


La proportion de migrants de retour ayant bénéficié de conseils et d'une orientation professionnels est parmi les plus élevées de la sous-région. Ces séances sont appréciées des bénéficiaires. Le processus inclut un diagnostic communautaire et une revue mutipartite du plan d'affaire. Près des trois quarts des migrants de retour interrogés par Altai Consulting ont reçu au moins une séance de conseil et d'orientation – c'est la troisième proportion la plus élevée parmi l'ensemble des pays de la sous-région et de

l'Initiative Conjointe – et plus de trois quarts d'entre eux sont satisfait des conseils reçus (graphique 1). Le processus de conseil et d'orientation est composé de plusieurs étapes, notamment l'analyse du profil et des compétences et souhaits des migrants, le diagnostic communautaire, l'offre d'options de réintégration économique, et l'étude et la validation par le comité de revue du plan d'affaire du migrant de retour. Dès le début du projet, les assistants à la réintégration de l'OIM ont commencé à effectuer un diagnostic communautaire pour vérifier les informations communiquées par les migrants de retour, observer la localisation de leurs projets et étudier leur faisabilité dans leur contexte socio-économique. L'OIM a commandé une étude, plus générale et exhaustive, de profilage de plusieurs communautés de retour, afin de compléter le diagnostic fait au niveau individuel.

Les sessions de conseil sont menées par l'équipe de l'OIM à ses bureaux de Bissau et Gabú et la Direction Générale des Migrations et Frontières (DGMF) y participe généralement à Bissau. Un comité technique a été créé en janvier 2018 afin d'évaluer conjointement les projets de réintégration présentés par les migrants de retour. Il est composé de la Direction Générale des Communautés (DGC), de la Direction du Commerce, de banques, et de représentants de partenaires terrain de l'OIM et de la société civile – une participation large pour faire bénéficier les migrants de retour d'une expertise professionnelle et multidisciplinaire. La DUE est membre observateur et a participé activement à la majorité des réunions. Le niveau effectif de présence et d'implication des membres varie selon la personne et dans le temps.

Le temps d'attente avant la première séance de conseil et la durée du processus sont trop longs. Il n'est pas toujours facile de concilier l'impatience des migrants de retour et l'exigence de rapidité de l'aide avec le temps que nécessite la stabilisation préalable de leur situation et le développement d'un projet de réintégration solide. Le délai entre l'arrivée dans le pays et la première séance de conseil a dépassé trois mois pour près de 60% des migrants de retour entre le début du projet et fin



2020, l'un des pourcentages les plus élevés de la région malgré un nombre de dossiers réduit (graphique 2). Dans les deux premières années du projet, l'ensemble du processus pouvait ensuite prendre encore jusqu'à plus de trois mois. L'OIM a tenté d'accélérer le processus tout en laissant aux bénéficiaires le temps de la réflexion et en maximisant leur niveau d'appropriation. En plus du « Plan d'accélération de l'aide à la réintégration en 60 jours », l'OIM a revu plusieurs fois le canevas de plan d'affaires ; il s'agissait de le simplifier et mieux l'adapter au niveau d'instruction des bénéficiaires tout en appréciant mieux la viabilité des projets proposés. Chaque bénéficiaire a également un assistant OIM dédié, et l'accent est mis sur l'aspect personnalisé du conseil, ce qui se reflète dans le nombre de séances de conseil organisées, la diversité des options proposées, la flexibilité en cas de changement de projet en cours de processus, et dans la satisfaction générale des bénéficiaires – aspects sur lesquels l'enquête d'Altai Consulting situe la Guinée-Bissau au-dessus de la moyenne régionale.

A partir de la deuxième année du projet, l'OIM a élargi la palette d'options de réintégration économique proposées aux migrants de retour autant que possible compte tenu des contraintes particulières à la Guinée-Bissau. Des partenariats ont été recherchés avec des ONG internationales, l'offre de formation a été diversifiée, et les projets collectifs et communautaires ont été davantage encouragés plutôt que les projets individuels (voir sections suivantes sur la formation et les projets). Cependant, les contraintes contextuelles particulièrement fortes en Guinée-Bissau réduisent les opportunités : l'administration publique est le premier employeur du pays, le secteur privé local est très faible, les recrutements ouverts sont peu fréquents, et les migrants de retour sont peu qualifiés, ce qui rend difficiles les placements directs. Le développement des projets de (micro)entrepreneuriat est limité par le faible esprit d'entreprise – l'agriculture familiale est la principale activité économique du pays, et la région de Gabú et les Peuls sont de tradition pastorale – ainsi que par la faiblesse du secteur bancaire et de la microfinance.

Une analyse plus fine du marché de l'emploi et des filières porteuses dans les zones de retour aurait permis d'améliorer la qualité du conseil et de l'orientation professionnelle des migrants de retour et maximiser les chances de succès de leurs projets. L'OIM a commandé un rapport sur les communautés de retour mais ce rapport, arrivé plus tard que souhaité et au champ d'analyse limité, a eu peu d'influence sur le processus de conseil et d'orientation professionnels. Une étude sur le marché de l'emploi en général et le secteur agro-écologique en particulier aurait été pertinente mais n'a pas été considérée comme prioritaire par la DUE.

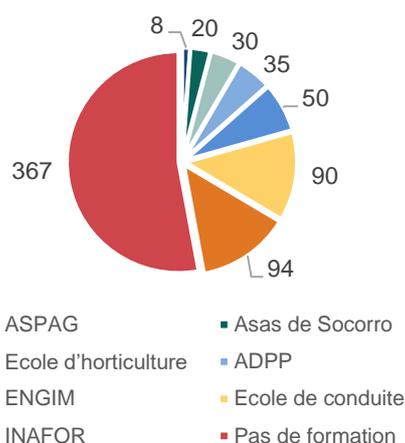
3.1.2. Formation professionnelle

La demande pour la formation professionnelle est forte. Près de la moitié des migrants de retour (47%^{xvii}) ont reçu une formation professionnelle financée par l'Initiative Conjointe et 91% de ceux n'en ont pas reçue auraient souhaité en bénéficier (pourcentage de 20 points supérieur à la moyenne régionale). **Les trois principaux défis sont l'accessibilité des formations pour les bénéficiaires, leur qualité, et l'insertion sur le marché du travail.**

Tableau 2 : Liste des formations et organismes

Organisme	Thème de la formation
ADPP (<i>Ajuda de Desenvolvimento de Povo para Povo</i> - ONG nationale)	Cours de plomberie, électricité ou construction Gestion de commerce et entrepreneuriat
Asas de Socorro	Production et transformation d'huile d'arachide, commercialisation d'œufs et de poulets
ASPAG	Gestion et recyclage de déchets
ENGIM (<i>Ente Nazionale Giuseppini del Murialdo</i> - ONG internationale)	Cours en serrurerie, mécanique ou plomberie
INAFOR	Formation « Gérez Mieux votre Entreprise » du BIT
Ecole de conduite Moderna	Cours de conduite de motos et voitures
Pôle Agroécologie	Formation en horticulture

Graphique 3 : Formation reçue par les bénéficiaires



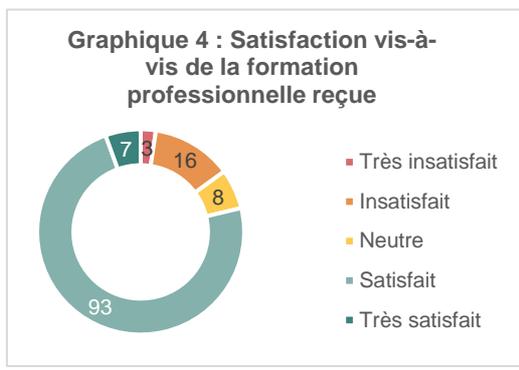
Le contexte est particulièrement contraignant. L'OIM a réussi à diversifier l'offre de formation pour mieux s'adapter au profil et souhaits des bénéficiaires, mais la pérennité du dispositif reste une préoccupation. Le secteur de la formation professionnelle est peu développé comparativement au reste de la sous-région : les raisons en sont la fragmentation institutionnelle, la faiblesse du pilotage stratégique³, l'absence d'offre du secteur privé, le manque de centres de formation et la concentration de ces centres à Bissau, donc loin de la principale zone de retour^{xviii}. D'autre part, l'Union européenne ne finance pas d'autres projets dans ce domaine excepté le projet d'Enabel débuté récemment, et très peu d'autres bailleurs sont actifs sur ce secteur. L'OIM a donc établi des partenariats directs avec plusieurs entités : l'institut public de formation, des ONG internationales et des associations locales. Ainsi, l'Institut National de Formation Technique et Professionnelle (INAFOR) dispense la formation à l'entrepreneuriat « Gérez Mieux votre Entreprise » du Bureau International du Travail à des migrants ayant un projet dans certains secteurs (commerce, transport, etc.), tandis que les associations locales et ONG internationales offrent des formations techniques sur des métiers variés (voir tableau 2 et graphique 3). L'OIM fournit aux bénéficiaires un per diem de 50 000 FCFA (environ 75 EUR) par mois couvrant leurs coûts d'hébergement et de transport quand ils ont à se déplacer, et a lancé un concours pour identifier des centres de formation mobile dans l'est du pays, dans un effort d'augmentation des partenariats et de l'accessibilité des formations. Différents partenaires ont déployé des formateurs dans les régions ou localités d'origine des bénéficiaires (cas de l'auto-école, du centre d'agroécologie et de l'INAFOR). Les offres de formation mises à disposition par les partenaires de mise en œuvre sont présentées aux bénéficiaires ; les bénéficiaires reçoivent des informations sur les offres présentées et

³ Une agence pour la promotion de la formation professionnelle a récemment été créée par le Ministère de l'Emploi. Elle ne dispose pour l'instant ni de budget ni de personnel, et sa création est susceptible de mener à un conflit de mandat avec le Ministère de l'Education et l'INAFOR. Il n'existe pas de stratégie nationale de la formation professionnelle et aucun état des lieux n'a été identifié par la recherche documentaire. Le projet porté par Enabel prévoit d'en réaliser un.

choisissent en fonction de leurs intérêts. Il reste cependant une minorité de migrants de retour n'ayant pas suivi la formation de leur choix : 22 répondants sur un total de 127 n'ayant pas bénéficié d'une formation indiquent ne pas avoir reçu la liste fournie par l'OIM (soit 17%) et 17 répondants sur 74 (13%) disent que la formation qu'ils souhaitaient n'était pas proposée ou disponible (voir graphiques 36 et 37 en annexe). Le contexte sectoriel et la durée relativement courte de l'Initiative Conjointe ne facilitent pas la pérennisation du dispositif pour plusieurs raisons : celui-ci est piloté par l'OIM plutôt que par une agence nationale ; les projets ou contrats des partenariats de formation ont une période d'exécution limitée dans le temps, et le projet Enabel n'est pas à même de prendre la relève car il consiste surtout en un appui institutionnel et la coordination nécessaire avec l'OIM ne s'est pas encore matérialisée.

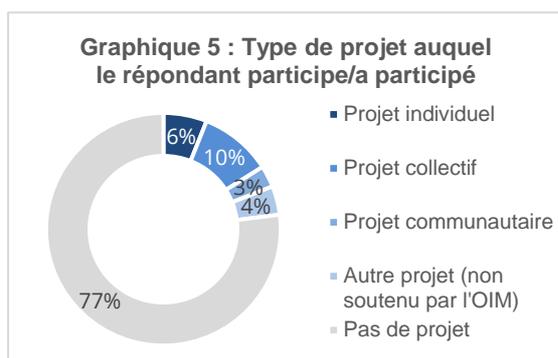
L'OIM et ses partenaires ont mis en place les mesures nécessaires pour garantir l'utilité des formations, qui sont appréciées des bénéficiaires.

Les partenaires de formation ont été sélectionnés sur la base d'un appel d'offres diffusé par l'OIM, et certains ont élaboré l'offre de formation en collaboration avec l'OIM. Au vu du faible niveau de base des bénéficiaires, plusieurs ont réduit le contenu théorique, et ENGIM a même élaboré des cours d'alphabétisation pour une partie des bénéficiaires. Afin de favoriser l'insertion vers l'emploi, les apprenants reçoivent un certificat après l'évaluation des compétences acquises, et certains ont été accompagnés après la fin de la formation. ASPAG a ainsi créé une coopérative de migrants pour la commercialisation des produits recyclés, tandis qu'Asas de Socorro a recruté cinq des bénéficiaires dans son centre agricole communautaire avec un salaire mensuel de 50 000 FCFA. 15 autres bénéficiaires ont été intégrés au réseau d'élevage de volailles et de vente d'œufs. 80% des bénéficiaires sont satisfaits ou très satisfaits de la formation reçue (graphique 4).



Toutefois, d'après les apprenants interrogés par Altai Consulting, plus de 60% ont fini par travailler dans un autre domaine que celui pour lequel ils ont été formés (voir graphique 38 en annexe), un taux de 25 points de pourcentage plus élevé que la moyenne régionale. Outre le manque de débouchés, le principal feedback des bénéficiaires rencontrés est relatif à la durée trop courte de certaines formations et du suivi-accompagnement après la fin de la formation. Les contraintes à ce niveau sont : le coût de certaines formations au vu du budget disponible par migrant de retour ; la courte durée des contrats entre l'OIM et ses partenaires (quelques mois à un an) ; la fin du contrat avec le FFU et l'incertitude quant à son extension en juin 2020, qui ont poussé l'OIM à ne pas prolonger les contrats existants ni en lancer de nouveaux ; et la lourdeur des procédures internes d'établissement et d'extension des contrats. Enfin, l'état d'urgence sanitaire déclaré en mars 2020 a provoqué l'arrêt des formations en cours et des activités de suivi, mentorat, stage/apprentissage et de placement en entreprise, notamment dans le cas d'ENGIM. Les apprenants se sont retrouvés en difficulté au moment où ils avaient le plus besoin de cette aide.

3.1.3. Projets individuels, collectifs et communautaires



D'après l'enquête d'Altai Consulting, moins d'un bénéficiaire sur cinq (19%) a bénéficié d'une aide à la création d'un projet, le taux le plus bas de la région (26 points de pourcentage en-dessous de la moyenne régionale). Cependant, ces chiffres diffèrent de façon importante des données de l'OIM, selon lesquelles 41% des bénéficiaires de l'Initiative conjointe avaient reçu un appui à la création d'un projet de réintégration économique en juin 2020 (286 migrants de retour ont participé à 174 projets économiques approuvés et finalisés, dont

113 migrants avec des projets de réinsertion individuelle, 43 projets collectifs regroupant 110 migrants et 18 projets communautaires regroupant 63 migrants)^{xx}. Cet écart peut en partie s'expliquer par des différences de comptabilisation et de compréhension autour de la notion de projet de réintégration économique : l'OIM a expliqué que dans certains cas, les migrants de retour bénéficient d'une formation technique et/ou à l'entrepreneuriat qui n'est pas complétée par un accompagnement matériel ou financier à la création d'un projet mais par un stage ou la mise en place d'une structure coopérative, par exemple ; ces cas sont ensuite comptabilisés dans les bénéficiaires de projets de réintégration économique.

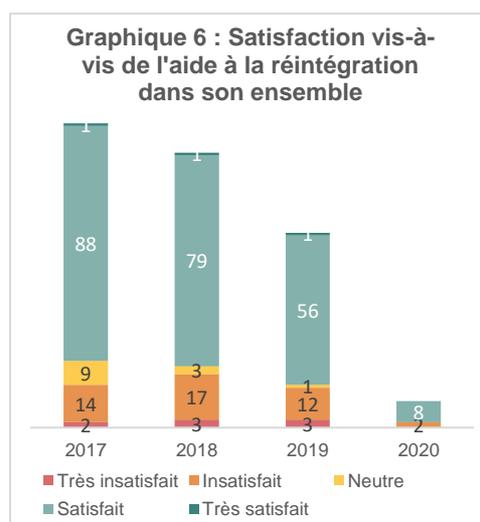
Après la première année du projet, l'accent a été mis sur les projets collectifs et communautaires plutôt que sur les projets individuels, à cause de leurs avantages attendus. Cette stratégie n'a pas été validée par l'expérience empirique. En Guinée-Bissau comme dans les autres pays, les projets collectifs et communautaires font face à plusieurs problématiques qui limitent leur impact et leur durabilité. Au début de l'Initiative Conjointe, l'OIM a appuyé uniquement des projets individuels, tandis qu'à la fin 2020, on dénombrait une centaine de projets collectifs (proportion la plus élevée dans la sous-région), 9 projets communautaires et 20 à 30 projets individuels^{xx}. Ce changement d'approche, résultat d'un consensus entre l'OIM, son bureau régional et la DUE, reflète la volonté de l'OIM et de la DUE de réintégrer plus de migrants en même temps, de favoriser l'entraide et le succès des projets en mutualisant les budgets et les compétences des migrants de retour, et de contribuer davantage au développement socio-économique local. Les projets communautaires permettent également de resserrer les liens entre migrants de retour et communautés hôtes, de créer des opportunités pour les autres jeunes non-migrants et d'ancrer ces bénéficiaires dans leur région. Cependant, les avantages de la réintégration « de groupe » ne se sont pas matérialisés ou n'ont pas pris le dessus sur leurs inconvénients. Ainsi, la moitié des projets des bénéficiaires interrogés par Altai Consulting sont interrompus ou ne sont plus opérationnels, une proportion deux fois plus élevée que la moyenne régionale. Les projets collectifs sont plus affectés par ce phénomène (58%) que les projets individuels (47%), et la situation est similaire au niveau régional.

D'abord, le manque de cohésion des groupes au sein de ce type de projets reste un risque réel : les tensions au sein des groupes, les malentendus à propos de la gestion du matériel, la perte de motivation et les abandons de certains membres ont mené à la désintégration de plusieurs projets. Dans le cadre de ses missions de suivi des projets, l'OIM a participé à la médiation des conflits entre les membres, mais ceux-ci ont souvent invoqué des désaccords trop profonds. Cela est également lié à des problèmes de répartition des bénéfices et d'inégalité du niveau d'engagement entre les participants. Enfin, les projets collectifs et communautaires requièrent un niveau de rentabilité minimum pour assurer un revenu suffisant à tous les membres, un temps de préparation important (arrangements de gouvernance, formation des participants, travaux d'aménagement, etc.) et un suivi-accompagnement plus long et approfondi dû à leur complexité. L'OIM favorise désormais des projets de groupe avec des effectifs plus limités, voire des projets individuels, en choisissant de ne plus intégrer de nouveaux migrants de retour aux projets collectifs et communautaires si ceux-ci ne génèrent pas déjà un certain seuil de revenus.

Maximiser la durabilité des projets nécessiterait un soutien plus important à leur installation et à leur suivi-accompagnement sur la durée. Selon l'enquête d'Altai Consulting, seul un tiers des 56 répondants ayant bénéficié d'un accompagnement à la création d'un projet de réinsertion a reçu une formation en gestion (une proportion moindre que la moyenne régionale), alors que le profil des migrants de retour en Guinée-Bissau rend cette formation particulièrement nécessaire (voir graphique 38 en annexe). De plus, une partie des migrants de retour n'a pas encore reçu un soutien matériel pour la mise en place de leur projet. Enfin, dans un contexte où l'entrepreneuriat est peu développé, les débouchés limités et le niveau d'instruction des migrants faible, un suivi personnalisé et de long terme est une condition indispensable au succès des projets, que l'OIM ne peut pas assurer seule. Or la DGC, la DGMF et les autorités locales regrettent d'avoir été rarement invitées à participer aux missions de suivi et de devoir dépendre de l'OIM compte tenu de leurs faibles moyens logistiques. L'OIM a fait un plaidoyer auprès des chefs traditionnels et religieux des communautés de Bafatá, Gabú et Oio qu'ils s'impliquent dans le suivi des actions de réintégration. Une initiative prometteuse est celle de l'approche par filière : Asas de Socorro a créé un centre de production, de transformation et de vente de produits agricoles implanté au sein d'un réseau de petits producteurs d'arachides et de maïs et d'éleveurs de poules d'abattage et pondeuses à Gabú, Bafatá et à Bissau ; dans cette approche, le développement des maillons en aval de la chaîne de valeur crée des débouchés pour les maillons amont, et les migrants de retour insérés au sein des différents maillons de la chaîne peuvent d'entraider.

3.1.4. Satisfaction et feedback des bénéficiaires

En Guinée-Bissau, d'après l'enquête d'Altai Consulting, la satisfaction des bénéficiaires par rapport à l'ensemble de l'aide reçue est plus élevée que la moyenne régionale et que les données de l'enquête OIM elle-même. Environ 80% des répondants à l'enquête TPML se disent globalement satisfaits (chiffre constant entre 2017 et 2020). C'est le taux le plus élevé de la sous-région derrière le Niger, et 17 points de pourcentage plus élevé que la moyenne régionale. Les enquêtes de l'OIM situent le taux de satisfaction en Guinée-Bissau à 59% – un des taux les plus faibles de la sous-région avec la Côte d'Ivoire et le Cameroun. A noter que d'après l'enquête d'Altai Consulting, si l'on compte moins de Bissau-guinéens « insatisfaits » ou « très insatisfaits » que dans le reste de la sous-région, il y en a aussi beaucoup moins de « très satisfaits » (1% contre 13% à l'échelle régionale).



Les problèmes les plus fréquemment soulevés par les bénéficiaires concernant le parcours d'aide à la réintégration sont :

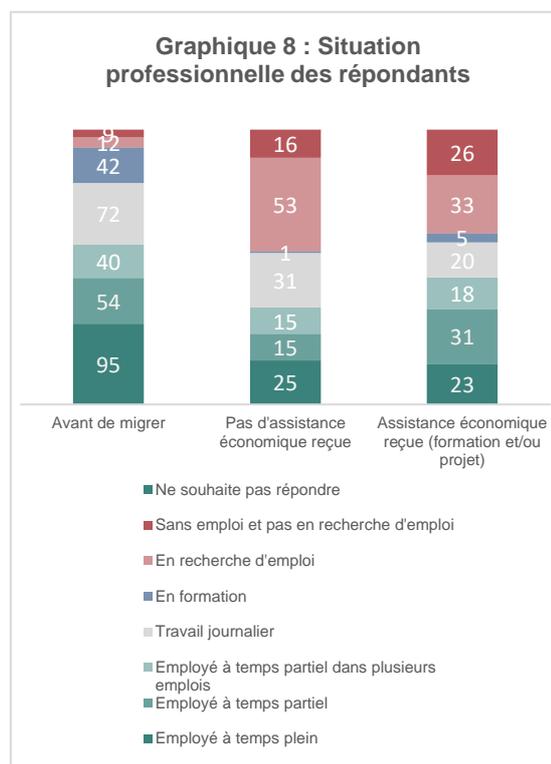
- Des difficultés de communication entre l'OIM et les migrants après leur retour : plusieurs bénéficiaires indiquent avoir eu du mal à joindre l'OIM une fois de retour dans leur région d'origine, ce qui les a découragés de participer à des activités de réintégration ;
- Des délais d'attente trop importants pour la réception de l'aide, surtout concernant le soutien psycho-social et la première séance de conseil et d'orientation professionnelle (voir sections 3.1.2 et 3.1.3) ;
- La nécessité d'augmenter le niveau d'assistance psycho-sociale et le suivi avec la psychologue : plus de la moitié des migrants de retour en ayant exprimé le besoin n'ont pas encore bénéficié d'une session d'appui psychologique, et beaucoup de ceux qui en ont bénéficié auraient souhaité un suivi plus long ou régulier ;

- L'insuffisante prise en compte de leurs besoins en matière d'emploi, de soutien financier et matériel (trois quarts des répondants dont cela représentait le besoin prioritaire à leur retour n'ont pas reçu ce soutien) et en matière de soins médicaux (ce besoin est plus souvent exprimé que dans les autres pays de la région, et trois quarts des répondants l'ayant exprimé n'ont pas reçu cette assistance) ;
- Certains migrants ont exprimé un désir de recevoir une assistance aux projets de réintégration sous forme de soutien financier plus que matériel, notamment en raison de problèmes rencontrés avec le matériel fourni par l'OIM, comme mentionné dans la section 3.1.5.

3.1.5. Situation professionnelle

L'aide à la réintégration proposée dans le cadre de l'Initiative Conjointe semble avoir eu un impact positif mais limité sur la situation professionnelle des migrants de retour qui en ont bénéficié, et plus limité que dans le reste de la région SLC d'après l'enquête d'Altai Consulting. La proportion de migrants de retour ayant une activité à temps plein n'est pas plus élevée parmi ceux ayant bénéficié d'une aide économique à la réintégration (formation professionnelle et/ou soutien à la création d'un micro-projet). En revanche, ils sont moins souvent sans aucune activité que ceux qui n'ont pas (ou pas encore) reçu une aide économique. Après avoir reçu l'aide, leur situation professionnelle est encore loin de revenir au niveau pré-migration où le taux de non-activité était très faible (graphique 8). La situation est différente au niveau régional où ceux qui ont reçu l'aide économique sont dans une meilleure situation qu'avant de recevoir l'aide, et légèrement meilleure qu'avant migration.

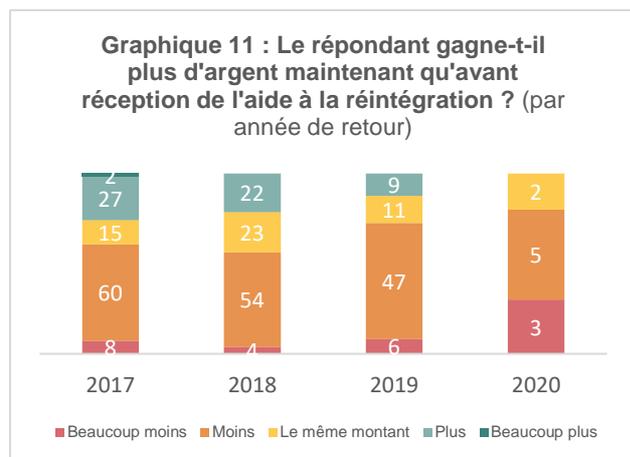
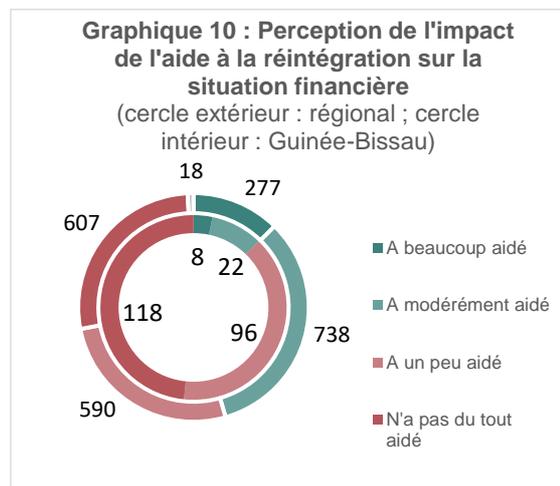
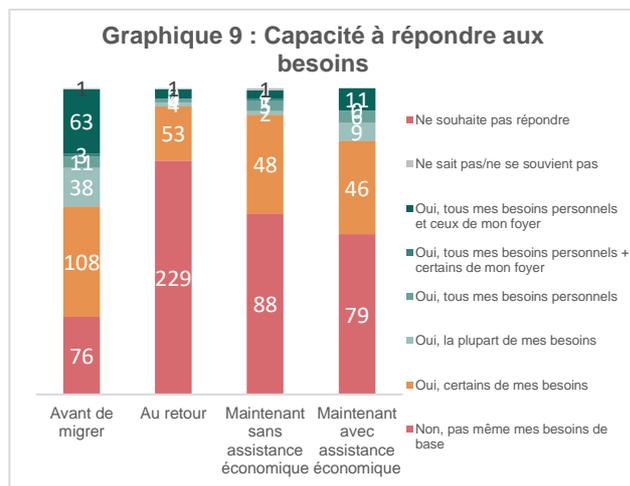
Seuls 38% des bénéficiaires d'une formation professionnelle travaillent (toujours) dans le secteur dans lequel ils ont été formés, contre 62% au niveau régional (graphique 39 et 40 en annexe). Cette situation peut s'expliquer par le manque général de débouchés, l'inadéquation entre les aspirations des jeunes et ce que le marché du travail bissau-guinéen peut leur offrir, le manque d'études sur les filières les plus porteuses et de lien entre formation et employeurs potentiels qui auraient pu aider à mieux insérer les migrants de retour sur le marché du travail, et, plus largement, par le contexte socio-économique actuel en Guinée-Bissau. En particulier, **la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif considérable sur l'activité professionnelle** des bénéficiaires : 34% des répondants indiquent que leur activité s'est ralentie depuis le début de la pandémie, et 30% que leur activité s'est arrêtée (voir graphique 41 en annexe). Ce sont les pourcentages les plus hauts de toute la sous-région.



3.1.6. Autonomisation économique

L'enquête d'Altai Consulting ne permet pas de conclure que l'aide à la réintégration a eu un impact significatif sur la situation économique des bénéficiaires, qui reste particulièrement précaire. Plus de trois quarts des répondants affirment être insatisfaits ou très insatisfaits de leur situation économique actuelle (contre deux tiers au niveau régional). Parmi les migrants de retour interrogés, le pourcentage de répondants capables de subvenir au moins à la plupart de leurs besoins

de base⁴ à leur retour était de 8%, ce qui est quatre fois moins qu'au niveau régional. Après réception de l'aide économique, ce pourcentage n'est passé qu'à 17%, contre 49% au niveau régional. Interrogés directement sur la question, seuls 11% des bénéficiaires bissau-guinéens ont déclaré que le soutien économique reçu a eu un impact sur leur situation financière, contre 45% au niveau régional. Ainsi, l'impact de l'aide à la réintégration sur la situation économique des migrants de retour est moindre en Guinée-Bissau que dans les autres pays. Les données d'enquête indiquent que ceux qui ont reçu à la fois une formation et une aide à la création d'un projet s'en sortent légèrement mieux, tant en Guinée-Bissau qu'au niveau régional. (Voir graphiques 9 et 10 ci-dessous et graphiques 42 et 43 en annexe)



La situation financière des migrants de retour reste aussi globalement plus précaire qu'avant leur départ en migration. Près des deux tiers (63%) indiquent gagner moins ou beaucoup moins depuis leur retour, ce qui est 23 points de pourcentage plus élevé que la moyenne régionale (voir graphiques 44 et 45 en annexe). Le temps permet un léger effet de rattrapage : 26% des répondants revenus en 2017 gagnent à présent plus qu'avant l'aide à la réintégration, contre 12% de ceux revenus en 2019 (la moyenne régionale est deux fois plus élevée).

D'après l'OIM, la Guinée-Bissau obtient un des scores les plus bas de la région pour la dimension économique de la durabilité de la réintégration (0.55 sur 1). Ce score mesure, entre autres, la capacité des migrants de retour à emprunter de l'argent, leur endettement, la nécessité d'un rationnement alimentaire, l'adéquation de l'emploi par rapport aux besoins et la possession de moyens de production^{xxi}.

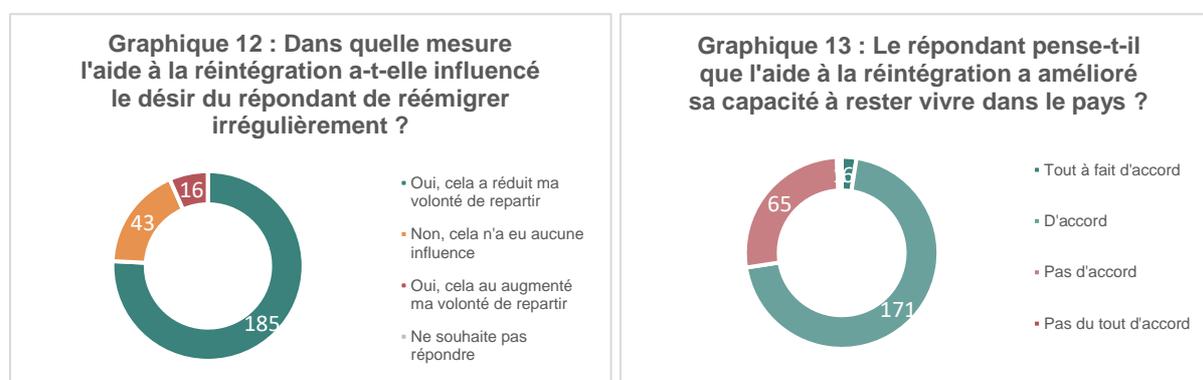
Parmi l'ensemble des facteurs programmatiques, contextuels et individuels qui ont pu jouer, la pandémie a certainement eu un rôle important : près de trois quarts des répondants considèrent que le COVID-19 a entraîné une baisse de leurs revenus, contre deux tiers au niveau régional (voir graphique 46 en annexe).

⁴ Besoins de base : vêtements, logement, nourriture et transports.

3.1.7. Volonté de réémigrer

Le souhait des migrants de retour de ré-émigrer est plus fréquent que la moyenne régionale, tant par la voie régulière que par la voie irrégulière. Seule la moitié des migrants de retour se sentait capable de rester vivre en Guinée-Bissau à leur retour et au moment de l'enquête, contre deux tiers au niveau régional. 86% des répondants à l'enquête en Guinée-Bissau envisagent de ré-émigrer par la voie régulière (moyenne régionale : 56%) et 19% par la voie irrégulière (10% au niveau régional) (graphiques 47 et 48 en annexe). Ces pourcentages ne varient pas significativement en fonction du temps écoulé depuis le retour. Il est possible que la ré-émigration irrégulière soit plus fréquente que suggérée par l'enquête, qui n'a été administrée qu'à ceux qui étaient encore sur place en Guinée-Bissau en novembre 2020.

Malgré ses limites, l'aide à la réintégration permet de réduire la volonté des migrants de retour de ré-émigrer irrégulièrement (graphique 12). Le sentiment d'être capable de rester vivre dans le pays est plus fréquent chez ceux qui ont reçu une aide économique que chez ceux qui ne l'ont pas (encore) reçue (+10 points de pourcentage) et la volonté de ré-émigrer irrégulièrement l'est moins (-16 points) – voir graphiques 48 et 49 en annexe. Trois quarts des bénéficiaires confirment que l'aide a bien eu un impact positif sur ces deux aspects (graphiques 12 et 13 ci-dessous).



3.2. SUIVI-EVALUATION

Les outils et capacités de suivi-évaluation-apprentissage de l'Initiative Conjointe sur le retour et la réintégration, développés avec l'appui du bureau régional de l'OIM, sont en place. Le siège et le bureau régional de l'OIM ont élaboré des questionnaires d'enquête auprès des bénéficiaires et un cadre d'analyse de l'efficacité et de la durabilité de la réintégration commun à tous les pays de l'Initiative Conjointe (voir rapport régional TPML pour plus de détails). La Guinée-Bissau a été incluse dans l'évaluation régionale sur la réintégration réalisée en juin 2020 sur la base d'enquêtes dans chaque pays et de missions de terrain menées par les évaluateurs ; une étude de cas sur la Guinée-Bissau a également été produite dans le cadre de cette évaluation. Les données collectées sont désormais directement intégrées à la plateforme MiMOSA mise en place au cours de l'année 2020. MiMOSA remplace plusieurs bases de données Excel, y compris celle qui inventoriait les migrants de retour, leur profil et le type d'appui dont chacun a bénéficié. Ces bases de données étaient plus vulnérables à des erreurs d'entrées, non-interopérables, et difficilement utilisables entre bureaux OIM. MiMOSA facilite la gestion et le suivi des cas, le rapportage, l'analyse statistique et l'évaluation. Le chargé de suivi-évaluation a été formé sur ces outils par le bureau régional et le Siège de l'OIM. Au début de la pandémie, l'OIM a réalisé une évaluation des effets du COVID-19 sur les bénéficiaires.

De manière générale, l'OIM a démontré une bonne agilité et adaptabilité programmatique. Les contraintes et le feedback du terrain ainsi que les échanges d'expérience avec les autres pays de l'Initiative Conjointe facilités par le bureau régional ont été pris en compte pour affiner l'approche au fur et à mesure (mitigation des risques de perte de contact avec les migrants de retour, mise en place

d'activités de cash for work, retour à des projets collectifs limités en nombre ou individuels). La question du suivi des projets sur le long terme pour connaître l'impact économique du projet reste posée.

Les principales marges d'améliorations se situent au niveau du suivi terrain, de l'implication de la partie nationale dans ce suivi, et des mécanismes de communication et de redevabilité envers les bénéficiaires et le bailleur. Le suivi des bénéficiaires est partiel et de durée insuffisante notamment à cause de contraintes budgétaires ; il n'implique pas suffisamment les différents partenaires et la partie nationale dans une démarche de suivi conjoint et d'apprentissage croisé. En effet, si des relations et des contacts ont été créés à la fois avec les gouvernements régionaux (Gabú, Bafatá, Oio, Cacheu), centraux et avec les partenaires de mise en œuvre pour suivre et accompagner les bénéficiaires dans la durée, la durée courte des contrats et/ou l'absence de budget dédié au niveau des autorités et de l'OIM font obstacle. Les échanges entre les bénéficiaires d'une part, et les assistants à la réintégration et partenaires OIM d'autre part, sont importants et appréciés. Mais la contrainte du COVID-19 a encore réduit les possibilités de suivi terrain. Les appels téléphoniques, même s'ils permettent une meilleure couverture des bénéficiaires, ne permettent pas de faire un état des lieux fiable et utile.

La mise à jour des informations et de la situation des bénéficiaires constitue un défi, notamment en raison de la non-implication des partenaires OIM (problème de la protection des données personnelles des migrants de retour), des contraintes de personnel OIM, des problèmes logistiques d'inaccessibilité de certains migrants de retour, et de leurs fréquents changements d'adresse et/ou de numéro de téléphone. Les données collectées via les enquêtes téléphoniques de satisfaction et de durabilité de la réintégration sont utiles mais paraissent insuffisamment exploitées : l'analyse des données entrées sur MiMOSA est faite principalement au niveau régional et au Siège OIM, et reste encore très partielle. Très peu sont publiées et partagées avec l'UE ou le gouvernement (Altai Consulting n'a pas eu accès aux données de performance des projets par exemple). Enfin, la boucle de rétroaction vers le bureau pays est peu rapide. En ce qui concerne le rapportage sur les activités et les résultats, les indicateurs sont trop axés sur le nombre de bénéficiaires et pas assez sur le succès et l'impact de la réintégration, ce qui en réduit l'utilité.

3.3. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

3.3.1. Recommandations à destination de l'OIM

Les recommandations ne sont pas toutes susceptibles d'être mise en œuvre d'ici la fin de l'Initiative Conjointe à cause des contraintes de temps et de budget. Certaines ont pour vocation de guider la réflexion de l'OIM dans l'élaboration de futurs projets.

Recommandations pour la suite de l'Initiative Conjointe

- **Permettre aux migrants de retour de mieux satisfaire leurs besoins de base dès leur arrivée et accélérer la fourniture de l'aide économique.**
 - Cela impliquerait par exemple de poursuivre les activités temporaires génératrices de revenus type cash for work, voire d'initier des chantiers-écoles contribuant déjà au renforcement des compétences techniques des bénéficiaires.
 - Dans le contexte de la pandémie, quelques pays de l'Initiative Conjointe ont commencé à fournir une partie de l'aide à la réintégration sous forme monétaire (Côte d'Ivoire, Mali et Cameroun), approche qui semble également pertinente en Guinée Bissau où les migrants de retour se retrouvent à leur arrivée dans une situation particulièrement précaire, et donc à capitaliser et adapter au contexte local.
- **Améliorer le processus de conseil et d'orientation professionnels et faciliter l'insertion des bénéficiaires vers l'emploi :**

- Continuer à conduire systématiquement le diagnostic communautaire et à développer les opportunités de formation technique et professionnelle en collaboration avec d'autres projets y compris ENABEL et en lien/partenariat avec les potentiels employeurs (coopératives agricoles, secteur privé etc.). Poursuivre l'initiative de mobilisation de formateurs itinérants pour aller au plus près des bénéficiaires dans les régions isolées. Quelques acteurs interviewés ont appelé de leurs vœux la création d'un centre régional de formation professionnelle à Gabú qui pourrait également jouer un rôle d'information sur la migration et les alternatives locales à l'émigration.
- Poursuivre l'aide à la structuration de coopératives agricoles dans une approche par filière, tout en examinant de manière plus spécifique les résultats et défis de cette approche à l'aide d'enquêtes dédiées. Mener des études de marché par filière et par métier en coordination avec d'autres projets/agences avec un focus sur les régions de Gabú et Bafatá et sur l'emploi peu qualifié et adapté aux expériences et aspirations spécifiques des migrants de retour. Ces études doivent être lancées le plus tôt possible pour pouvoir informer à temps les futures programmes de réintégration.
- Analyser de manière plus fine la performance et la durabilité des projets individuels, collectifs et communautaires. Selon les résultats de cette analyse, envisager de prioriser l'aide individuelle et communautaire plutôt que collective. L'approche communautaire semble pertinente compte tenu d'une part du faible accès aux services de base et aux opportunités de l'emploi dans l'est du pays, et d'autre part de l'attitude généralement positive des familles et communautés vis-à-vis des migrants de retour dont le succès de la réintégration dépend en partie.
- Tirer parti de la concentration géographique des migrants de retour et de leur relative uniformité de profil socio-économique pour organiser des rencontres entre eux, les mettre en lien par métier ou domaine d'activité, et créer un réseau de soutien par les pairs qui pourrait servir à différents niveaux : dans l'identification/localisation des migrants de retour, en les mobilisant et en maintenant le contact avec eux en cas de difficultés et de perte de contact avec l'OIM ; la transmission de l'information sur les activités de réintégration et de sensibilisation organisées par l'OIM et ses partenaires ; l'entraide professionnelle ; et l'appui psycho-social. Pour ce faire, l'OIM pourrait aider l'Association des Migrants Amis de la Guinée Bissau à se structurer et se pérenniser pour qu'elle puisse jouer le rôle de relais de l'OIM sur le terrain, en commençant par la région de Gabú. Cette association créée en 2016 et rassemblant des migrants de la diaspora et de retour a pour ambition de devenir une plateforme nationale de représentation et d'action en faveur de tous les migrants et de mobiliser les ressources de ces migrants pour contribuer au développement du pays. Malgré ses capacités limitées, l'association a déjà mené certaines actions dont l'appui à la réunification et la médiation familiale de migrants revenus de Libye.
- Pour compléter ce mécanisme d'appui par les pairs, mettre en place un processus plus rapproché de suivi-accompagnement des bénéficiaires et de leurs projets, et sur la plus longue durée, en continuant les efforts de plaidoyer et d'appui pour une meilleure implication des autorités nationales, locales, traditionnelles et des organisations à base communautaires, en particulier : dans 1) le suivi de l'utilisation de l'aide fournie (matérielle et/ou monétaire), 2) la fourniture de conseils techniques de manière plus approfondie et prolongée que ce que le personnel OIM et ses partenaires peuvent faire dans le temps et le budget qui leur sont alloués, et 3) la remontée des retours d'expérience ou plaintes venant des bénéficiaires, indépendamment du personnel et des partenaires de mise en œuvre de l'OIM.
- Promouvoir le rôle de la diaspora bissau-guinéenne dans la création d'emplois et la migration légale et lancer d'autres initiatives dans ce sens. L'ONG IMVF (Istituto Marquês de Valle Flôr) développe actuellement un réseau des associations de la diaspora visant à

partager, entre autres, des conseils et offres d'emploi avec la population bissau-guinéenne compte tenu des difficultés à migrer légalement pour le travail ou les études. L'OIM pourrait continuer/renforcer sa collaboration avec IMVF (projet Ianda Guiné Djunto), la DUE et les Etats-membres de l'UE pour promouvoir/multiplier les opportunités d'échanges et de migration légale en Afrique et en Europe (bourses et visas d'études, coopération Sud-Sud, Erasmus +, etc.).

- **Renforcer les mécanismes de communication et de redevabilité :**
 - Continuer d'améliorer l'information des candidats au retour sur les modalités et délais de l'aide à la réintégration et ses conditions de succès, afin qu'ils puissent mieux savoir à quoi s'attendre et prendre les décisions affectant leur vie en toute connaissance de cause.
 - Renforcer les canaux de communication avec les bénéficiaires et mécanismes de remontée de l'information et de redevabilité envers eux ; en plus des mesures proposées ci-dessus, l'OIM pourrait organiser des '*Participatory Programme Monitoring Meetings*' périodiquement, comme elle le fait déjà dans la région Corne de l'Afrique.
 - Dans les rapports de l'OIM à l'Union européenne, partager davantage de résultats des enquêtes de suivi et de durabilité de la réintégration et approfondir l'analyse des difficultés rencontrées et pistes de solutions.

Recommandations pour un futur programme

- **Combiner systématiquement la formation professionnelle (technique et/ou entrepreneuriale) avec l'appui à la création d'un projet/business et des partenariats avec des projets/programmes en cours et des potentiels employeurs susceptibles d'offrir des stages ou emplois.** L'appui matériel ou monétaire pourrait être modulé et fourni en tranches en fonction du type de projet et de son niveau de maturité et de risque ; les projets les plus avancés et prometteurs pourraient bénéficier d'un appui supplémentaire grâce à un fonds revolving ou la facilitation d'un micro-crédit. Quant aux partenariats, en plus d'Enabel avec le programme RESET, ils pourraient être poursuivis ou noués avec l'agence nationale pour l'emploi des jeunes, l'agence pour la promotion de la formation professionnelle, l'ONG portugaise IMVF, Swissaid, SOS Children's Village Bissau, la Banque d'Afrique Occidentale, l'Association industrielle de Guinée-Bissau, l'Association Nationale des Importateurs et Exportateurs, la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services, des coopératives agricoles et des organisations de commerce équitable.
- **Augmenter le budget prévu pour l'aide sociale aux migrants les plus vulnérables** (aide médicale, psycho-sociale, au logement et à l'éducation). Pour une meilleure prise en charge des besoins psycho-sociaux et médicaux éligibles, l'OIM pourrait étudier les conditions de faisabilité d'une clinique mobile, identifier un psychologue d'origine peule, et former des assistants sociaux, des infirmiers et des associations locales qui pourraient intégrer les migrants de retour dans leurs cibles prioritaires. Les familles et l'entourage des migrants pourraient également être davantage impliqués.
- **Allonger la durée des contrats des consultants (psychologues) et partenaires car les compétences mobilisées doivent bénéficier d'un investissement plus continu et de long terme.**

3.3.2. Recommandations pour l'Union européenne

- **Assurer une plus grande implication des DUE et des autorités nationales dans le choix et la conception des futurs projets d'aide au retour et à la réintégration et dans leur adaptation au contexte national.**

- **Renforcer la cohérence du portefeuille de projet FFU et les synergies entre projets** en continuant à financer des interventions structurantes pour renforcer la gouvernance institutionnelle de la formation professionnelle et d'emploi des jeunes en appui aux autorités gouvernementales, et en renforçant également l'offre et les opportunités de référencement grâce au financement d'initiatives à grande échelle pour appuyer le secteur privé et les ONG dans l'amélioration de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes sur le marché du travail.
- **Donner une priorité plus grande à la collecte et l'analyse des données** sur : les entrées et sorties du territoire ; le profil des migrants et des migrants de retour et les raisons les ayant poussés à migrer ; et les dynamiques du marché du travail et les potentialités de différentes filières économiques dans les zones de départ et de retour.
- **Elargir le champ des projets financés en y incluant la prise en charge des migrants et victimes de traite** qui se trouvent ailleurs que sur la route de la Méditerranée centrale, notamment en direction des pays voisins et plus loin (autres régions africaines, pays du Golfe persique, etc.) ; par exemple, plus de 500 migrants sont récemment revenus d'Angola et n'ont pas pu être assistés par l'Initiative Conjointe. Il existe des enjeux de protection importants dans ces migrations Sud-Sud, et elles doivent aussi être considérées comme une partie intégrante du nexus migration-développement à renforcer dans la future programmation de l'Union européenne.

3.3.3. Bonnes pratiques issues des autres pays

- Au Mali et dans d'autres pays, l'OIM a créé une **ligne d'assistance téléphonique pour les migrants de retour** afin de leur permettre de joindre l'OIM lorsque les gestionnaires de cas ne sont pas disponibles et de poser des questions ou de déposer une plainte. Certains bureaux de l'OIM ont créé une ligne de communication supplémentaire sur leur page **Facebook**.
- Au-delà de la région SLC, dans la région de la Corne de l'Afrique, des **réunions participatives de suivi du programme (Participatory Programme Monitoring Meetings)** sont organisées par l'OIM avec les partenaires nationaux, locaux et de mise en œuvre, ainsi qu'avec les représentants des migrants de retour bénéficiaires, afin de discuter des actions de réintégration, des résultats des enquêtes de l'OIM auprès des bénéficiaires, et d'identifier et de résoudre divers problèmes. Ces réunions annuelles placent les migrants de retour et les autres parties prenantes clés au centre, sur un pied d'égalité avec l'OIM. Leur feedback est utilisé pour adapter le programme en temps réel. L'OIM organise ensuite des examens internes trimestriels pour assurer le suivi des mesures correctives. Ce mécanisme a renforcé les lignes de communication entre l'OIM, les bénéficiaires et les parties prenantes nationales, et la responsabilité de l'OIM envers ces acteurs clés.
- Au Nigéria et dans d'autres pays, **tous les migrants de retour font l'objet d'un dépistage de la détresse psychologique** à leur arrivée grâce à un outil standard. Ceux qui sont identifiés comme psychologiquement vulnérables sont orientés vers un hôpital ou un psychiatre de l'OIM, comme dans la plupart des autres pays. Ensuite, tous les migrants de retour sont éligibles et invités à une session de "psychoéducation" de 90 minutes (collective), qui est intégrée à une formation aux compétences commerciales offerte à tous les migrants de retour et dispensée par des institutions publiques et des ONG formées par l'OIM. Cette approche a permis une bonne et opportune couverture "minimale" des besoins psychologiques des migrants de retour, malgré le nombre élevé de cas.
- Au Nigéria et au Burkina Faso, l'OIM a offert une **formation de cinq jours sur les compétences commerciales à un grand nombre de migrants de retours**. Au Nigéria, **des agences nationales et des ONG formées se sont déployées dans les principales zones de retour pour dispenser la formation à tous les migrant de retours**, à l'issue de laquelle les migrant de retours reçoivent des conseils sur leur réintégration ou leur plan d'affaires (à la fin de 2020, 10 000 migrant de retours avaient bénéficié de la formation et des conseils associés). Au Burkina Faso, au cours

de la première phase de l'Initiative Conjointe, la formation a été proposée aux migrants de retour intéressés par un projet d'entrepreneuriat uniquement, et **dispensée par une institution nationale/publique expérimentée**.

- Dans le cadre du projet YEP en Gambie, l'ITC a soutenu le développement participatif d'une **feuille de route stratégique pour la jeunesse et le commerce (Strategic Youth and Trade Roadmap), qui donne la priorité aux secteurs qui ont le plus grand potentiel pour générer des emplois décents et qui sont également alignés sur les aspirations des jeunes d'aujourd'hui**. Les feuilles de route sectorielles identifient des secteurs d'activité et des emplois spécifiques vers lesquels les jeunes peuvent être orientés, ainsi que des actions susceptibles de créer un environnement favorable à l'emploi. La feuille de route sur la formation professionnelle comprenait une évaluation du système de formation et d'apprentissage et de leurs cadres politiques et réglementaires. Ces initiatives permettront de mieux aligner l'offre et la demande de travail.
- Dans le cadre de la réponse COVID-19, l'OIM Mali, Côte d'Ivoire et Cameroun ont piloté (et l'OIM Nigeria pilote actuellement) **un soutien inconditionnel monétaire dans le cadre de l'aide à la réintégration** pour les migrants de retour qui n'avaient pas encore reçu d'aide à la réintégration. Les montants et les modalités de l'aide monétaire diffèrent dans les trois pays. Par exemple, chaque bénéficiaire a reçu environ 450 EUR au Mali, deux fois plus en Côte d'Ivoire, et environ 1 220 EUR au Cameroun, dont 230 EUR peuvent être utilisés sans preuve d'utilisation/pièce justificative. En Côte d'Ivoire et au Cameroun, l'aide monétaire est accordée en deux versements, le second étant décaissé après vérification de l'utilisation adéquate du premier. Cette approche a permis de fournir l'aide à la réintégration économique de manière plus rapide, plus souple et plus adaptée aux besoins, tout en responsabilisant davantage les migrants de retour.
- En Côte d'Ivoire, en Guinée et au Burkina Faso, l'OIM a organisé des **salons de l'emploi ou des ateliers de networking** visant à mettre les migrants de retour en contact avec une série d'acteurs répondant à leurs besoins, tels que les programmes de soutien à la jeunesse et à l'emploi gérés par des institutions/fonds publics et d'autres projets/ONG, avec des employeurs potentiels, des institutions de formation et de microfinance. Cette approche informelle des référencements contribue à une aide à la réintégration économique plus diversifiée, plus souple et plus adaptée aux besoins. Elle place les migrants de retour au centre des décisions qui affectent leur vie et leur donne un plus grand sens des responsabilités.

4. GOUVERNANCE DU RETOUR ET DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS

Un objectif central du FFU et de l'Initiative Conjointe est de renforcer progressivement mais activement la gouvernance de l'aide au retour et à la réintégration et, plus largement, de la migration, et de favoriser l'appropriation nationale et la pérennité des actions. Les conditions pour y parvenir sont : le développement des politiques et procédures en la matière ; le renforcement de l'architecture institutionnelle et de la coordination des acteurs ; et l'implication et leadership du gouvernement dans la conception, le pilotage stratégique, la mise en œuvre et le suivi des interventions. L'ensemble des acteurs rencontrés par Altai Consulting s'accordent sur le peu de progrès accomplis à ce niveau sous l'Initiative Conjointe.

4.1. RENFORCEMENT DU CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

En raison notamment de la crise politique et de l'instabilité institutionnelle de ces dernières années, l'Initiative Conjointe n'a pas enregistré d'avancée significative vers l'adoption d'une politique nationale migratoire. Par le passé, plusieurs projets et partenaires internationaux ont appuyé l'élaboration d'une politique nationale migratoire (dont UNHCR, le projet '*Free Movement and Migration in West Africa*' du Fonds européen de développement et le fonds Espagne/CEDEAO) mais l'ébauche n'a pas été finalisée. Dans le cadre de l'Initiative Conjointe, l'OIM a plaidé en faveur de son actualisation et de son adoption, sans résultat jusqu'à présent. La Guinée-Bissau s'est portée volontaire en tant que pays pilote dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations et s'est engagée dans ce cadre à relancer le chantier de la politique nationale en y associant ses partenaires tels que l'OIM, l'Union européenne et la société civile. La traite des personnes et le lien entre migration et développement sont des domaines d'intérêt prioritaire (encadré 1).

Encadré 1: Migration circulaire et diaspora

En raison d'un **intérêt convergent du gouvernement et de l'OIM sur les questions de mobilisation de la diaspora et de promotion de la migration légale, en phase avec le plan d'action de La Valette**, et pour compléter l'action du FFU dans le pays, l'OIM en collaboration avec le gouvernement et sur financement italien a lancé en 2019 le projet '*Bridging together youth, diaspora and local authorities for an integrated approach to promote employment and address irregular migration in The Gambia, Guinea Conakry and Guinea-Bissau*' (2019-2021). Le projet a pour objectif d'intégrer les questions migratoires dans les plans de développement local, de promouvoir l'accès des jeunes à des emplois sur place et à l'étranger, de renforcer les capacités des autorités nationales et locales dans ce sens, et de faciliter l'engagement de la diaspora pour promouvoir des alternatives locales à la migration irrégulière à travers des programmes de transfert de compétences. Ce projet vise ainsi à répondre aux enjeux actuels d'employabilité des jeunes et de promotion d'alternatives à la migration irrégulière.

La migration étant un thème transversal, l'OIM a souhaité favoriser la coopération inter-ministérielle et l'aboutissement des chantiers prioritaires par la mise en place d'un comité sur la migration. Cette structure ne s'est pas pérennisée en raison des changements de gouvernements et de leurs priorités, mais un comité de pilotage subsiste pour l'Initiative Conjointe. Tandis que les responsables ministériels en place au début de l'Initiative Conjointe avaient témoigné un certain intérêt pour la question migratoire, ceux qui leur ont succédé ont décidé de ne pas maintenir le comité inter-ministériel (aucune réunion convoquée après les deux premières) pour ne garder qu'un comité de pilotage centré sur l'Initiative Conjointe⁵. Ce comité de pilotage a permis

⁵ Il était prévu de créer un comité national des migrations, qui remplacerait le comité interministériel, mais les négociations au niveau de la DGC et du Secrétariat d'État à la planification et à l'intégration régionale n'ont pas encore abouti à un accord.

d'impliquer les autorités nationales de manière inclusive : il rassemble les principaux ministères concernés (DGC, DGMF, Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, Ministère de la Communication sociale et Ministère de la Santé). Il se réunit deux fois par an afin d'évaluer l'avancement du projet, émettre des recommandations stratégiques et valider le plan de travail annuel de l'OIM^{xxii}. Mais le leadership du gouvernement en son sein est limité par les fréquents changements de ses représentants : cinq gouvernements se sont succédé depuis le début du projet, les responsables ont également changé en leur sein et la continuité du pilotage par le gouvernement est réduite par la rotation de ses représentants aux réunions. Les réunions servent donc davantage à l'information des responsables ministériels par l'OIM et la DUE, qui prennent les décisions, plutôt que d'espace de co-décision, bien qu'il existe un espace pour la formulation par tous les participants de recommandations stratégiques et techniques jugées importantes pour la mise en œuvre du projet.

Du côté des partenaires techniques et financiers, un groupe de travail sur la migration a été créé au début de l'Initiative Conjointe afin de faciliter la coordination et l'échange d'informations, un dispositif qui existe dans peu de pays de la sous-région. Cette initiative a fait suite à une cartographie des acteurs qui avait mis en évidence l'absence d'espace de concertation. L'OIM, la DUE, les ONG internationales Mani Tese, ENGIM, ADPP et AIFO (*Amici di Raoul Follereau*) et l'association AMIC sont les principaux participants au groupe de travail, qui a permis d'échanger sur leurs projets respectifs et leur complémentarité, de discuter des critères d'éligibilité des migrants de retour à ces projets, et d'harmoniser les messages de sensibilisation relatifs à la migration. Le gouvernement a été invité à ces réunions mais n'y a participé que ponctuellement.

Au début de l'Initiative Conjointe, l'OIM a adapté au contexte de la Guinée-Bissau les procédures opérationnelles standard élaborées au niveau régional et définissant les modalités générales de l'aide au retour et à la réintégration mais pas le rôle des autorités nationales à chaque étape. Le document a été présenté au comité de pilotage en juillet 2018 mais l'identification des responsabilités de chaque acteur étatique dans le processus de soutien à la réintégration n'a pas fait l'objet d'un consensus entre départements ministériels. Le « Programme d'accélération en 60 jours » de mai 2019 a été l'occasion de revisiter le processus initialement esquissé pour le rendre plus efficient mais il se concentre sur le rôle de l'OIM et de ses partenaires et non sur celui des autorités nationales. Il ne remplace pas de véritables procédures opérationnelles standard comme celles qui ont été validées dans presque tous les autres pays de l'Initiative Conjointe.

4.2. LEADERSHIP DES AUTORITES NATIONALES ET APPROPRIATION DES ACTIONS DU FFU

Malgré l'instabilité ministérielle et l'absence de document de référence clarifiant les rôles et responsabilités des différents acteurs, dont les autorités nationales, l'OIM a cherché à impliquer celles-ci dans le processus de retour et de réintégration et à renforcer leurs capacités. Par exemple, un sous-bureau de l'OIM a été créé et un point focal OIM nommé au sein de la DGMF pour faciliter les échanges et travailler ensemble à l'organisation des retours, dans une approche pratique d'apprentissage. L'OIM a également ouvert un sous-bureau à Gabú, ce qui lui a permis de travailler plus étroitement avec le gouvernement régional et le commissariat de police de la DGMF à Gabú. L'OIM a formé ces institutions et ses partenaires terrain sur les flux migratoires, les objectifs et l'approche de l'Initiative Conjointe et le référencement des cas vulnérables. Les agents de police aux frontières ont également été orientés et des affiches placées aux points d'entrée du pays dans le but d'informer les autorités et les migrants et d'améliorer ainsi la prise en charge de ces derniers. La DGMF souhaiterait néanmoins être mieux informée des retours, davantage impliqué dans le processus de réintégration (avec la DGC), et continuer à être appuyée par l'OIM en matériel informatique et logistique nécessaire à une plus grande prise de responsabilité.

L'appropriation nationale et la pérennisation des actions restent des objectifs de long terme. Les besoins en renforcement institutionnel et humain dépassent ce que l'OIM a pu couvrir sur

la période de l'Initiative Conjointe ; ils nécessitent des efforts plus intenses et sans cesse renouvelés. L'Initiative Conjointe a permis de donner aux questions de migration et de réintégration plus de visibilité politique, surtout au début du projet, et d'engager les autorités sur ces questions. La décision gouvernementale de se positionner en 2020 comme « pays champion » pour le développement et la mise en œuvre d'un plan d'action national découlant du Pacte mondial sur les migrations traduit cet intérêt politique accru. Plus récemment, le gouvernement en place en décembre 2020 a décidé de créer un « cabinet sur la migration », au sein de la Direction Générale des Communautés au Ministère des Affaires Etrangères – ce qui témoigne d'une continuité dans l'ancrage institutionnel –, chargé de superviser le conseil aux personnes souhaitant migrer de façon régulière et l'assistance aux migrants désirant revenir en Guinée-Bissau, notamment en les orientant sur les opportunités de travail et d'entrepreneuriat dans le pays. Mais en pratique, l'OIM reste en première ligne dans la coordination avec les pays de départ/transit, la gestion opérationnelle de l'assistance au retour, le processus de réintégration et le pilotage stratégique. Une plus grande implication et responsabilisation des autorités nationales à toutes les étapes est nécessaire mais les conditions ne sont pas encore réunies : davantage de capacités, de priorisation politique, de stabilité et de leadership sont requises afin d'y parvenir. La poursuite de l'assistance au retour et à la réintégration serait impossible sans l'OIM et le financement de l'UE.

4.3. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES ISSUES D'AUTRES PAYS

L'objectif doit rester de structurer le secteur de la migration et de favoriser l'appropriation nationale malgré un contexte général d'instabilité politique et de faiblesse institutionnelle. Pour ce faire, la stratégie d'engagement de l'OIM à moyen terme pourrait combiner un plaidoyer politique renforcé pour la mise en place des bases de gouvernance migratoire, et la continuation de la mise en œuvre directe de la plus grande partie de l'aide aux migrants de retour. Les autorités nationales et locales doivent se voir davantage impliquées dans certains segments de l'aide tandis que d'autres partenaires pourraient être responsabilisés là où ils disposent d'une position privilégiée et d'un avantage comparatif reconnu. Cela permettrait un transfert progressif des compétences de l'OIM vers les acteurs nationaux/locaux et d'assurer un niveau minimum de continuité en cas d'interruption des financements extérieurs. Les recommandations ci-dessous vont dans ce sens. Elles ne peuvent pas toutes être mise en œuvre simultanément et à court terme : elles nécessitent une approche graduelle.

4.3.1. Recommandations à destination de l'OIM

Poursuivre les efforts de plaidoyer en vue d'une structuration politique et institutionnelle renforcée du secteur de la migration, en accord avec l'engagement pris par le gouvernement pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour la migration, à travers différentes actions complémentaires : la reprise et l'adoption de la politique nationale migratoire ; le rétablissement d'une plateforme de coordination et de pilotage inter-ministérielle ; la poursuite des activités du Groupe de Travail sur la Migration ; et l'adoption des procédures opérationnelles standard révisées sur la base de l'expérience de l'Initiative Conjointe et clarifiant les rôles et mandats de tous les acteurs de l'aide au retour et à la réintégration. D'autres éléments du plan d'action gouvernemental élaboré dans le cadre du Pacte mondial pourraient faire l'objet d'un appui de l'OIM en fonction des financements disponibles.

Favoriser l'appropriation nationale par une plus grande implication des autorités là où cela est pertinent et faisable. Compléter et renforcer ce dispositif à travers des partenariats permettant de mobiliser et responsabiliser d'autres acteurs locaux pour combler les écarts dans les capacités, décentraliser l'aide au plus près des bénéficiaires, et créer les conditions de l'appropriation et de la pérennisation locale des actions.

- L'OIM, l'UE et les autorités nationales devraient s'attacher à développer une vision commune, une stratégie et un plan d'action priorisant les domaines dans lesquels une plus grande implication ou responsabilisation des acteurs nationaux est possible et souhaitable, en identifiant les acteurs

concernés à chaque fois, et en déterminant les pré-conditions, modalités et timing d'une telle démarche, à ajuster de manière itérative dans les mois et années à venir.

- L'OIM pourrait appuyer la DGMF et la DGC dans l'organisation de missions consulaires chaque fois que la situation le justifie en Libye, au Niger ou autre pays de départ (comme celle qui a eu lieu en Libye avec la DGC en juillet 2018).
- Le Ministère de la Santé a exprimé le souhait d'être davantage impliqué dans l'aide médicale et psycho-sociale et devrait être appuyé dans ce sens.
- Les ministères et agences nationales en charge de l'emploi et de la formation professionnelle ont un rôle à jouer dans l'orientation et l'insertion professionnelle des migrants de retour.
- Les gouverneurs et administrations locales devraient être associés à la revue/validation des projets de réintégration, à la mise en place de partenariats et au référencement vers des projets, institutions ou entreprises locales (ONG, associations professionnelles, coopératives, potentiels employeurs du secteur privé...) et aux missions conjointes de suivi sur le terrain.
- L'OIM devrait (continuer à) financer des missions conjointes de suivi-accompagnement des projets des migrants de retour avec l'ensemble des autorités nationales, déconcentrées et décentralisées et ses autres partenaires de mise en œuvre et autres acteurs/projets pertinents dans une démarche d'appropriation collective et d'échange de points de vue et d'expérience.
- Cette plus grande prise de responsabilité progressive des acteurs nationaux (au sens large) implique une intensification par l'OIM de ses efforts de renforcement de capacités formel et informel (coaching, « learning by doing »). L'OIM devrait notamment continuer à structurer et renforcer la société civile dans son ensemble – au-delà des seuls partenaires de mise en œuvre directs de l'OIM – et de manière large dans une démarche d'appui sectoriel élargi : associations de développement dans les villages à fort taux d'émigration, associations de migrants, leaders traditionnels et religieux, etc. Ces acteurs peuvent jouer un (plus grand) rôle dans les diagnostics communautaires, l'entraide des migrants de retour par les pairs, l'aide sociale et psycho-sociale et le suivi local des projets.

4.3.2. Recommandations à l'Union européenne

Promouvoir un dialogue sectoriel plus intense entre les acteurs de la migration et de la réintégration, et avec les acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi, en collaboration avec les autorités nationales et l'OIM. Cela pourrait être effectué par exemple à travers :

- L'organisation par la DUE de réunions régulières OIM-Enabel dans le cadre de la coordination des projets FFU, qui pourrait permettre d'identifier ensemble des filières porteuses au sein desquelles développer des formations, et de sélectionner les modalités/centres de formation les plus appropriés dans les régions ciblées en fonction du potentiel de développement économique local. Dans le cadre du projet RESET, Enabel doit notamment rénover quatre centres de formation professionnelle et technique et créer un mécanisme de coordination avec le Ministère de l'Éducation, le Ministère du Travail, l'INAFOR et le Secrétariat d'Etat pour la Jeunesse.
- La facilitation du dialogue entre l'OIM et les Etats-membres de l'UE présents en Guinée-Bissau pour une meilleure coordination/synergie entre leurs actions respectives sur la migration, la formation et l'emploi des jeunes, les bourses éducatives et les autres voies de migration régulière.

Proposer des financements un peu plus élevés (budget accru pour les migrants vulnérables), de plus long terme et plus prédictibles, en meilleure adéquation avec les objectifs de l'aide à la réintégration durable et les contraintes structurelles auxquelles cette aide est confrontée. La mise en place d'un cadre politique et institutionnel solide, le renforcement durable et continu des capacités de l'Etat et des acteurs locaux, notamment la société civile, et le changement de mentalités ou de normes sociales soutenant l'émigration irrégulière ne peuvent s'inscrire que sur le temps long.

4.3.3. Recommandations à destination des autorités nationales

- **Faire suite à l'engagement gouvernemental de décliner au niveau national le Pacte mondial sur la migration en accélérant le renforcement du cadre politique et institutionnel** comme mentionné plus haut (politique nationale, cabinet ministériel sur la migration au sein du Ministère des Affaires Etrangères, coordination inter-ministérielle, procédures opérationnelles standard, renforcement des structures existantes). Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des autorités concernées au niveau central et décentralisé dans les zones de départ et de retour. Envisager le déploiement d'un employé de la DGC comme point focal retour et réintégration basé à Gabú.
- **Renforcer les capacités du Ministère de la Santé en matière de santé mentale et d'appui psycho-social à travers la création d'un service dédié.** Ce service permettrait de pérenniser les actions de l'Initiative Conjointe, de favoriser l'appropriation par le gouvernement de l'assistance à la réintégration, et d'offrir un soutien non seulement à un plus grand nombre de migrants de retour mais aussi au reste de la population bissau-guinéenne.
- **Promouvoir un transfert des connaissances plus durable pendant les changements de gouvernement, et dans la mesure du possible assurer une plus grande stabilité des postes techniques au sein des ministères et des directions générales.**

4.3.4. Bonnes pratiques issues des autres pays

- Au Cameroun, **l'OIM a impliqué les autorités nationales dans la fourniture de l'aide à la réintégration** plus activement que dans la plupart, sinon tous les autres pays de l'Initiative conjointe. Par exemple, le Ministère de la Jeunesse a consacré 15 de ses agents à l'aide à la réintégration des migrants de retour, tandis que quatre agents du Ministère des Affaires sociales fournissent directement un soutien social et psychosocial. La formation professionnelle est dispensée par des structures étatiques décentralisées. Quatre groupes de travail techniques ont été créés sur l'assistance à l'arrivée, la réintégration, la sensibilisation et la collecte de données, dont les membres incluent tous les ministères concernés. Cette approche soutient l'appropriation par le gouvernement et réduit sa dépendance vis-à-vis des financements et des capacités externes.
- Au Nigéria, **l'OIM a délégué une partie du processus de réintégration et des responsabilités de gestion des cas au gouvernement et aux ONG partenaires.** L'orientation professionnelle, la formation aux compétences commerciales et une première session de groupe d'assistance psychosociale sont mises en œuvre par des ONG et des entités gouvernementales formées et supervisées par l'OIM et déployées dans les principales zones de retour. Des "équipes d'experts en gestion de cas" formées par l'OIM et composées de personnel du gouvernement et d'ONG conseillent les migrants sur leurs plans de réintégration et d'affaires. Cinq ONG ont été chargées d'assurer la réintégration (c'est-à-dire la livraison d'équipements d'AGR) de 300 migrants de retour chacune. Enfin, l'OIM a formé des "équipes d'experts en suivi et évaluation" composées de membres du gouvernement et d'ONG qui, avec le personnel de l'OIM chargé du suivi et de l'évaluation, mettront en œuvre le suivi de la réintégration et les enquêtes de durabilité.

5. SENSIBILISATION

Afin de limiter les dynamiques pouvant mettre en danger la vie des migrants, l'OIM a organisé des activités de sensibilisation dans les régions les plus touchées par la migration. La plupart de ces activités ont été mises en œuvre par Mani Tese, une ONG italienne avec laquelle l'OIM a noué un partenariat de 2018 à 2020.

5.1. OBJECTIFS ET APPROCHES

Tableau 3 : Résumé des activités de sensibilisation de l'Initiative Conjointe

	Initiative Conjointe
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibiliser 150 communautés dans les zones de départ aux risques de la migration irrégulière ✓ Fournir des informations fiables sur les alternatives à la migration irrégulière
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Migrants potentiels : jeunes, associations de jeunes et de femmes, communautés de départ au sens large ✓ Communautés des migrants de retour
Localisation	✓ Oio, Cacheu, Gabú, Bafatá, Bolama Bijagós, Quinara et Tombali
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • Festival des migrations (concerts, tournois sportifs, marche...) • Djumbais (discussions en petits groupes, généralement entre amis et/ou voisins) • Pièces de théâtre sur les marchés • Ateliers de sensibilisation auprès des associations de jeunes et leurs membres • Projection dans les villages d'un documentaire sur les risques de la migration irrégulière ✓ Communication de masse <ul style="list-style-type: none"> • Emissions à la radio et à la télévision • Campagnes de communication sur les réseaux sociaux
Résultat	✓ Environ 30 140 personnes ont participé aux activités en personne mises en œuvre principalement dans les régions de Gabú, Oio et Bafatá

199 Bissau-guinéens de 18 à 58 ans⁶ ont été interrogés dans le cadre des enquêtes sur les activités de sensibilisation entre le 17 novembre et le 1^{er} décembre 2020 dans les régions de Gabú et Oio, où a été menée la grande majorité des activités de sensibilisation. Les répondants à l'enquête ont majoritairement participé à la projection d'un film sur les risques de la migration irrégulière, aux pièces de théâtre jouées sur les marchés et lors du festival des migrations, et au concert donné pendant le festival ; dans une moindre mesure, ils ont également participé aux djumbais et événements sportifs. L'échantillonnage avait pour objectif de représenter la diversité des activités⁷.

Seules les activités de l'OIM financée par le FFU sont étudiées dans cette enquête. Les campagnes de communication média auxquelles les bénéficiaires font référence dans cette enquête étaient principalement déployées à la radio (182 répondants indiquent avoir été exposés à des messages sur la migration à la radio), puis dans une moindre mesure sur les réseaux sociaux et à la télévision (21

⁶ L'enquête a exclu les mineurs.

⁷ Les participants aux djumbais sont sous-représentés dans l'échantillonnage comparé au nombre de participants réel aux activités de sensibilisation en personne, en raison de difficultés à entrer en contact avec des participants à cette activité.

répondants indiquent avoir été exposés aux campagnes de communication sur les réseaux sociaux et 18 à la télévision).

5.2. CONCEPTION ET CIBLAGE

La stratégie de sensibilisation n'a pas été élaborée en suivant un processus formel fondé sur des études préalables et une théorie du changement. L'approche de l'OIM a été empirique, surtout basée sur l'expérience préalable de son partenaire Mani Tese et les retours du terrain.

Un plan de communication a été conçu sur la base d'une formation régionale avec tous les chargés de communication des pays de l'Initiative Conjointe. Un plan d'action a été développé par l'OIM Guinée-Bissau en adaptant le canevas proposé par le bureau régional, et le partenaire de mise en œuvre de l'OIM, l'ONG italienne Mani Tese, a contribué à l'élaboration de ce plan d'action sur la base de son expérience préalable. Le gouvernement bissau-guinéen et les autres acteurs de la société civile travaillant sur les questions migratoires n'ont pas été impliqués dans ce processus, ce qui réduit les chances d'appropriation.

Deux études ont été menées, mentionnées plus haut : une enquête monographique menée par Samuel Hall dans huit villages répartis sur le territoire bissau-guinéen, et une étude qualitative réalisée par l'INEP sur la migration (profils, motivations, financement, etc.)^{xxiii}. Aucune des deux n'a permis de dégager les causes profondes de la migration irrégulière à Gabú et Bafatá, en particulier ses racines socio-culturelles, ni les facteurs, messages et canaux d'information les plus à même de les influencer. La première contient des recommandations pertinentes mais elle a été mal ciblée : un seul des villages était situé dans la zone principale d'émigration irrégulière⁸. La seconde n'est pas de qualité suffisante. De plus, leur date de publication (décembre 2018 et février 2019 respectivement) est postérieure au démarrage de la campagne de sensibilisation et leur contenu n'a pas eu d'influence manifeste sur la stratégie de sensibilisation.

Les principaux ajustements ont été effectués mi-2019 dans le cadre du second contrat signé entre l'OIM et Mani Tese, sur la base des expériences tirées du premier contrat. D'autres mesures correctrices ont été prises au fur et à mesure, et des activités ajoutées sur proposition des animateurs terrain et en fonction des opportunités. Les groupes cibles primaires et secondaires n'ont été pas explicitement définis, ni la manière dont les activités mêlant art, sport et transmission de messages informatifs allaient être en mesure de contrecarrer l'influence des proches et des réseaux de passeurs et de faire fléchir les intentions migratoires.

La concentration de la campagne de sensibilisation sur les régions de Gabú et Bafatá a bien coïncidé avec les principales zones d'émigration. A l'intérieur de ces régions, l'étendue géographique des activités et l'ouverture à tous types de participants a permis de maximiser le nombre de bénéficiaires et de multiplier les chances d'atteindre les groupes cibles, au risque toutefois de ne toucher que superficiellement les vrais candidats au départ. Le profilage fin des migrants de retour effectué dans les premières années de l'Initiative Conjointe a permis un meilleur ciblage géographique. Concernant les activités, le premier festival des migrations s'est déroulé uniquement dans la ville de Gabú, tandis que le second a été étendu dans toute la région. L'arrêt des djumbais en mars 2020 dû au COVID-19 est intervenu après qu'ils ont eu lieu à Gabú, Bafatá et Oio^{xxiv}. La nature même des activités menées (matches de football, concerts, théâtre, projections vidéo, animations dans les marchés et les écoles, émissions sur les radios les plus écoutées de chaque région et à la télévision nationale) explique que tous types de public en aient profité et que la couverture de la campagne ait été large. Il n'y a cependant pas eu de mesures de ciblage plus précis qui auraient permis d'intensifier les efforts sur les personnes les plus susceptibles de migrer. Cela aurait été d'autant plus nécessaire que même si les jeunes bissau-guinéens sont massivement attirés par l'idée d'émigration,

⁸ Le choix des villages d'études ayant été fait avant que l'OIM n'ait collecté suffisamment de données d'origine géographique auprès des migrants de retour.

les barrières sont élevées et les départ effectifs sont faibles – et en forte baisse sur la période considérée.

L'association des différents canaux de communication a été pertinente car elle a permis de renforcer le message, avec cependant deux limites : l'accent trop important mis sur les activités de divertissement, et la sous-utilisation des réseaux sociaux. Les canaux ont été nombreux, et la communication média a bien complété les activités terrain en grands et petits groupes. L'enquête d'Altai Consulting valide cette combinaison car les deux sources d'information de loin les plus utilisées (et considérées comme fiables) par les répondants sont l'entourage social (famille, amis) et la radio. La survenue de la pandémie a contraint l'OIM et Mani Tese à ne plus utiliser que la radio et la télévision et à intégrer les mesures sanitaires aux messages sur la migration, ce qui était la bonne approche. Les rapports de Mani Tese montrent toutefois que certaines activités, notamment sportives et artistiques, ont suscité un engouement moins dû au sujet de l'événement qu'à l'attrait du divertissement. D'autre part, l'enquête monographique de Samuel Hall a recommandé l'utilisation des réseaux sociaux compte tenu de leur popularité parmi les jeunes hommes. L'OIM et Mani Tese ont utilisé [Facebook](#) (3 425 « followers » et 30 200 visites uniques à début mars 2021) mais pour les besoins de la communication externe principalement, par exemple pour rendre compte après coup des activités terrain et publier des *success stories* de la réintégration.

Les messages ont à la fois souligné les risques de la migration irrégulière et promu les alternatives à celle-ci. Cette double approche correspond à ce que l'OIM et les évaluations recommandent habituellement, après des campagnes qui se sont longtemps focalisées sur les dangers. Le déroulé des djumbais, tel que décrit dans le guide pratique d'animation, et le programme des émissions radios consultés par Altai Consulting attestent de cet équilibre dans le choix des messages. Les alternatives promues ont été les opportunités locales d'emploi et de formation professionnelle, et les voies de migration légale. La crédibilité de ces alternatives est cependant incertaine compte tenu de l'état du marché de l'emploi et de l'offre de formation en Guinée-Bissau. La très grande majorité des offres d'emploi publiées sur la page Facebook concernaient d'ailleurs des emplois qualifiés qui ne correspondent pas au profil des migrants bissau-guinéens. Une approche « positive » différente et complémentaire a été utilisée sous le slogan « *Guiné-Bissau i terra rico* » (« Guinée-Bissau, une terre riche ») afin de renforcer le sentiment patriotique et la volonté de rester. C'est le nom choisi pour la page Facebook, qui contient des vidéos mettant en avant la beauté et la richesse culturelle du pays. Les deux messages qui ont été peu ou pas abordés sont : les précautions à prendre pour une migration plus sûre, et les méfaits des réseaux de passeurs et de traite.

5.3. MISE EN ŒUVRE

L'OIM et son partenaire Mani Tese ont associé différents partenaires à l'organisation des activités de sensibilisation afin d'en maximiser l'impact. Néanmoins, leur niveau de responsabilisation est resté limité. De plus, deux catégories d'acteurs ont été négligées : les autorités nationales et les organisations communautaires de base.

Les principaux acteurs impliqués par Mani Tese ont été :

- [Netos de Bandim](#), un groupe de musique qui a non seulement participé à l'organisation des deux festivals mais aussi réalisé des pièces théâtrales dans les marchés hebdomadaires et des théâtres radiophoniques ; ce partenaire de Mani Tese a permis à l'OIM de bénéficier de l'expertise et de la visibilité d'un groupe connu et habitué à participer à sensibiliser la population avec des messages simples et en langues locales adaptés aux jeunes peu instruits de l'Est du pays ;
- Le Réseau National des Associations de Jeunes (RENAJ) et le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), bien implantés dans le pays, qui ont contribué à l'organisation des festivals et mobilisé leurs jeunes membres dans les différentes régions concernées ; au total, près de 350 jeunes ont été sensibilisés mais aussi formés aux techniques de sensibilisation et équipés d'outils (messages et fichiers vidéo facilement compris par un public peu alphabétisé) afin qu'ils puissent transmettre à

leur tour les informations acquises avec d'autres personnes et poursuivre les activités de communication après la fin du projet^{xv} ;

- Deux associations pour les droits des femmes et des enfants : Associação Amiga das Crianças (AMIC) et l'Instituto da Mulher e da Criança (IMC).

Les deux principaux ministères concernés, le Ministère des Affaires Etrangères à travers la DGC, et le Ministère de la Communication Sociale, n'ont pas été impliqués : ils ne sont cités ni dans la stratégie de communication de l'OIM, ni dans les rapports de Mani Tese, ni dans les entretiens avec les différentes parties prenantes⁹. Le leadership de l'Etat et son appropriation de la problématique s'en trouvent affaiblis. Il est tout de même à noter que le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et le gouvernorat de Gabú ont participé à l'organisation du festival des migrations. L'enquête terrain de Samuel Hall a souligné, en outre, le rôle important que doit jouer « le microsystème » (famille, amis, autorités traditionnelles et religieuses, associations communautaires de base) : en l'absence de stabilité politique et de confiance dans les institutions, il est la principale source d'appui et de cohésion sociale. Les autorités traditionnelles et religieuses locales ont contribué à l'organisation des djumbais et d'activités lors du festival des migrations, mais une implication voire une responsabilisation plus poussée de ces leaders communautaires et autres associations villageoises (de développement, de femmes, de jeunes etc.) aurait encore renforcé l'appropriation et la pérennité des activités.

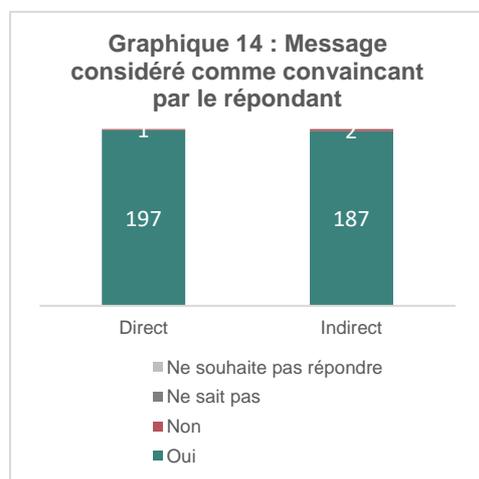
Des migrants de retour ont participé à la mise en œuvre de certaines activités terrain et témoigné de leur expérience personnelle, avec un fort impact rapporté sur la crédibilisation du message et la prise de conscience de l'auditoire. Ces migrants de retour avaient bénéficié de l'aide à la réintégration de l'initiative Conjointe ou étaient revenus antérieurement. Leur intégration participe du travail d'accompagnement psychosocial et a été identifiée comme une composante importante dans l'amélioration de leur santé mentale. Les bénéficiaires qui ont accepté de participer aux activités de sensibilisation ont ainsi été formés par le groupe culturel Netos de Bandim et ont pris part aux pièces de théâtre jouées sur les marchés. L'intérêt suscité par leur témoignage et le poids de leur message a convaincu l'OIM et ses partenaires d'en faire une composante à part entière de leur stratégie de communication.

Aux niveaux institutionnel et opérationnel, la pérennité des activités et des résultats n'est pas assurée, mais la coordination entre les membres du Groupe de Travail sur la Migration rend possible un passage de relais et une continuation sous condition de financement international. Outre les aspects déjà mentionnés ci-dessus (peu de répétition des activités et messages dans les mêmes villages – indispensable à une meilleure appropriation par les groupes cibles – et faibles responsabilisation et capacités des autorités et des associations communautaires de base), un facteur qui a limité la durabilité de la campagne a été la fin du contrat entre l'OIM et Mani Tese et l'épuisement du budget dédié à la sensibilisation. Mani Tese étant elle-même une ONG internationale, les activités se sont arrêtées dès la fin du contrat en juin 2020. Les contraintes de financement n'ont pas permis à l'OIM de redémarrer sa collaboration avec l'ONG : seules les activités radio ou Facebook gérées directement par l'OIM peuvent se poursuivre. Mais avec l'expérience accumulée au fil des années et l'harmonisation des approches et des messages au sein du Groupe de Travail sur la Migration, Mani Tese ou d'autres organisations membres pourraient être en mesure d'assurer une certaine continuité. Par ailleurs, l'OIM et l'ONG AIFO ont organisé des formations à Gabú et Boé en février et mars 2019 au bénéfice de 43 membres de 30 associations locales dans le but de leur permettre de répliquer les activités de sensibilisation dans leurs zones d'intervention. Ces formations portaient sur la migration irrégulière et régulière, la protection des migrants et la promotion des droits humains.

⁹ La Direction Générale de la Culture a sponsorisé la participation de deux artistes locaux, du Théâtre des Etudes Africaines et du ballet national au festival, tandis que le gouverneur de Gabú a fourni un appui logistique.

5.4. PARTICIPATION, SATISFACTION ET FEEDBACK

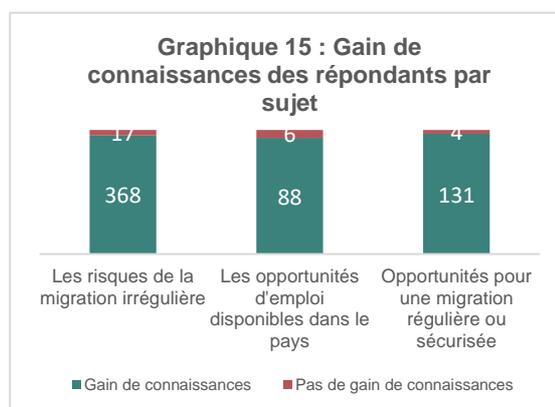
L'approche choisie et l'intérêt du public cible pour le sujet ont permis à l'OIM de dépasser les objectifs quantitatifs avec plus de 30 000 bénéficiaires des activités de sensibilisation. Ce résultat est dû aux activités média et grand public, notamment les festivals et les émissions radio qui ont eu une portée très large, au-delà des 150 communautés visées. Le type d'activités choisies, artistiques et sportives, a suscité intérêt et engouement de la part de populations rurales qui sont souvent en demande de divertissement ; par exemple, la création d'une fresque murale à Bissau avec des artistes et des migrants de retour a été particulièrement appréciée de la communauté^{xxvi}. Les partenaires de l'OIM ont ajusté leur approche au cours du temps pour maximiser la participation en informant le public à l'avance par communiqués radios puis, dans les villages ciblés, à travers les leaders communautaires et par microphones, en reportant les animations le soir, après la fin de la journée de travail, et en traduisant les messages pré-définis en créole et en fula. D'après les participants interrogés par Altai Consulting, ils ont été incités à se joindre à l'activité par la communication préalable par les organisateurs (54% des réponses le mentionnent), la présence d'une célébrité (48%), et l'initiative/la dynamique de groupe (35%) (voir graphique 51 en annexe). Ces facteurs sont également ceux qui ont le plus incité les bénéficiaires à participer au niveau régional – en particulier la communication par les organisateurs –, mais dans une moindre mesure (respectivement 34%, 7% et 14% des réponses).



L'audience a beaucoup apprécié les activités et les messages transmis. Elle les a trouvés informatifs, faciles à comprendre et convaincants. Presque tous les répondants à l'enquête étaient satisfaits (56%) ou très satisfaits (43%) d'avoir participé et y reparticiperaient de nouveau avec plaisir (100%) (graphiques 52 et 53 en annexe). Ces chiffres sont proches de la moyenne régionale, bien que légèrement plus élevés (95% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de leur participation et participeraient à nouveau aux activités au niveau régional). Les répondants ont également trouvé les messages faciles à comprendre et convaincants, que ce soit pour les émissions radios et télévisées ou les animations sur le terrain (graphique 14 ci-contre et 54 en annexe).

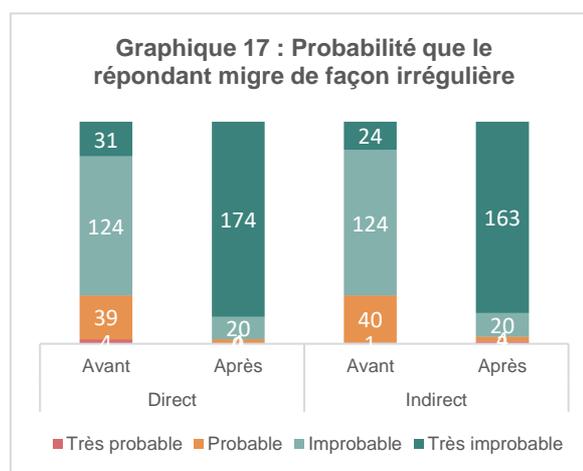
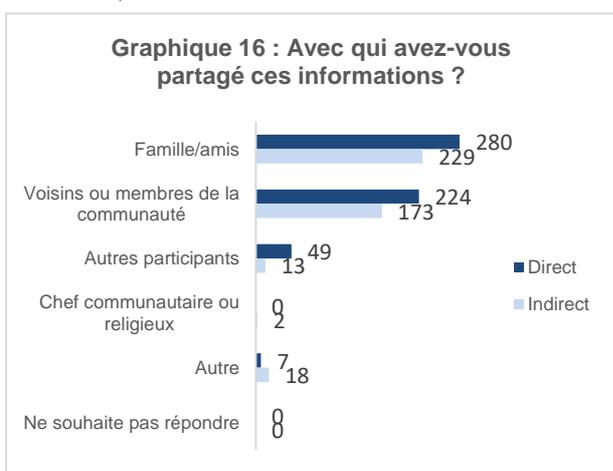
5.5. IMPACT

Les activités de sensibilisation ont permis d'accroître les connaissances et la perception des risques de la migration irrégulière et de l'existence d'opportunités de réussite en Guinée-Bissau. Les bénéficiaires de la sensibilisation ne croient en revanche pas davantage à l'existence de voies de migration régulière qui leur seraient accessibles. 41% des répondants à l'enquête d'Altai Consulting disent qu'ils étaient initialement peu familiers des thèmes abordés (voir graphique 55 en annexe) ; ils semblent beaucoup moins bien informés avant la sensibilisation que dans les autres pays de la sous-région (différence de 25 points de pourcentage), et la quasi-totalité des répondants (93%) déclarent que les messages de sensibilisation leur ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances, surtout sur les risques de la migration irrégulière. Ils étaient néanmoins déjà bien conscients du risque élevé de la migration irrégulière (trois quarts des répondants). La sensibilisation a eu pour effet



d'accroître le niveau de risque perçu : 90% des répondants le considèrent comme *très élevé* à la suite de la sensibilisation, et la proportion de répondants qui considèrent ces risques faibles ou très faibles est passée de 24% à 1% (voir graphique 56 en annexe)¹⁰. La part des répondants qui pensent que des opportunités d'emploi sont disponibles dans le pays augmente de 41 points de pourcentage (12 à 53%, voir graphique 58 en annexe) ; la perception de l'existence de voies de migration régulière reste quant à elle inchangée (54% avant et après la sensibilisation, voir graphique 59 en annexe). Au niveau régional, la proportion de répondants percevant les voies régulières de migration comme accessibles et l'effet positif de la campagne de sensibilisation sur cette perception sont plus importants qu'en Guinée-Bissau.

La grande majorité des bénéficiaires de la sensibilisation disent avoir diffusé les informations reçues autour d'eux. Et bien que peu de participants aient initialement eu l'intention de migrer irrégulièrement, presque tous ceux qui l'envisageaient ont changé d'avis. La grande majorité (85%) des répondants affirment avoir partagé les connaissances acquises durant les activités avec leur entourage : 81% les ont partagées avec leurs familles et amis et 63% avec des voisins et d'autres membres de leur communauté (voir graphiques 16 ci-dessous et 60 en annexe). La discussion s'est surtout concentrée sur les risques. Le fait que seuls 22% des bénéficiaires envisageaient initialement de migrer irrégulièrement indique un ciblage sous-optimal des activités de sensibilisation. L'effet principal de la sensibilisation est de renforcer dans leur avis ceux qui n'envisageaient déjà pas d'émigrer irrégulièrement (la plupart passent de « non-susceptibles de migrer » à « pas du tout susceptibles »). Mais l'effet sur la minorité de ceux qui l'envisageaient semble avoir été drastique : 86% d'entre eux ont changé leur projet (baisse de 22% à 3% des répondants, voir graphique 17). C'est un effet plus marqué qu'au niveau régional où la volonté initiale déclarée d'émigrer irrégulièrement était supérieure mais où 71% de ceux qui envisageaient la migration ont dit avoir changé de projet (15 points de moins qu'en Guinée-Bissau) et 44% du total sont devenus moins susceptibles de migrer irrégulièrement (38 points de moins).



5.6. SUIVI-EVALUATION

Il existe des indicateurs de résultat harmonisés à l'échelle régionale mais mesurer l'impact de la sensibilisation n'est pas chose facile et n'a pas été priorisé avant le second semestre 2019. Les efforts engagés ont ensuite été interrompus par le COVID-19. L'indicateur principal requiert de quantifier le changement de perception vis-à-vis de la migration d'après des informateurs clés. Jusqu'à la dernière année du projet, l'OIM n'a fourni que le nombre de personnes touchées par la campagne, ce qui présente deux risques. Premièrement, celui de privilégier l'objectif quantitatif au détriment du

¹⁰ La situation est similaire pour la perception des risques de faire appel à un passeur : si un grand nombre de répondants avait déjà conscience de ces risques (60% les considéraient élevés ou très élevés), cette proportion est passée à la quasi-totalité (99%), avec une très forte bascule d'« élevé » à « très élevé » (graphique 57 en annexe).

qualitatif ; ce risque ne s'est matérialisé qu'au niveau du ciblage. Deuxièmement, le risque de prendre des décisions d'ajustement stratégique et opérationnel basées sur l'expérience empirique voire anecdotique plutôt que sur des chiffres. Pour éviter ce risque, les animateurs terrain renseignaient un canevas de rapport après chaque activité pour rendre compte de son déroulement, du nombre de participants, et des leçons à tirer pour la suite. C'est au moment du deuxième contrat de Mani Tese que deux initiatives ont été lancées en collaboration avec Netos de Bandim : des groupes de discussion ont été organisés après le second festival des migrations pour évaluer le niveau de compréhension et d'appropriation des messages et, au besoin, les renforcer ; et des enquêtes ont été réalisées auprès de 160 jeunes membres du RENAJ et du CNJ ayant participé à des formations^{xxvii} et sur les marchés hebdomadaires où des animations avaient été organisées. Ces enquêtes se sont arrêtées et l'idée d'organiser des focus groups avec des auditeurs des programmes radiophoniques ne s'est pas concrétisée à cause de la pandémie. Le résultat des enquêtes n'a pas été analysé sous la forme d'un rapport détaillé ni publié. Ceci explique que les résultats analysés plus haut (sections 5.4 et 5.5) ne reposent que sur l'enquête d'Altai Consulting.

Les principales difficultés du suivi-évaluation ont été : la difficulté d'identifier, et même de quantifier, les auditeurs des émissions radio/télévisées et les bénéficiaires des animations sur les marchés ; les limites des enquêtes effectuées immédiatement après l'activité et par les mêmes personnes chargées de mener les activités de sensibilisation ; la difficulté d'enquêter auprès des participants une à deux semaines après l'activité (ils ne sont plus sur place, injoignables par téléphone ou plus disposés à participer à l'enquête), et auprès de participants qui ne sont souvent pas alphabétisés et comprennent mal les questions ; et le manque d'implication des autorités régionales et nationales dans le suivi et l'apprentissage.

5.7. RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES PAYS

5.7.1. Recommandations

Mener une étude formative sur les causes de la migration irrégulière, les sources et canaux de communication les plus adéquats et les messages les plus convaincants en segmentant l'analyse par géographie, groupes cibles et caractéristiques socio-démographiques. Une telle étude permettrait d'élaborer une théorie du changement solide et de renforcer la connaissance et le ciblage des publics et communautés cible. Cette étude devrait mobiliser une expertise internationale et associer les acteurs nationaux et locaux pertinents pour une meilleure appropriation.

Améliorer le ciblage des villages et des individus à l'intérieur des principales zones de départ et **intensifier les efforts** sur ceux les plus susceptibles de migrer.

Continuer de communiquer sur les risques de la migration irrégulière en même temps que d'identifier et de promouvoir les alternatives en matière de formation, d'emploi et de migration régulière, en coordination avec les agences nationales, les projets et les Etats membres concernés. Poursuivre l'approche consistant à renforcer le sentiment d'appartenance et la volonté de rester. Dans les activités de terrain inter-personnelles, en petits groupes (djumbais), intégrer des informations sur les précautions à prendre pour une migration plus sûre, et les méfaits des réseaux de passeurs et de traite.

Envisager de recourir à une expertise professionnelle en communication ou marketing pour faire une plus grande utilisation des réseaux sociaux en complément des activités à base communautaire, diversifier le type d'activités de sensibilisation communautaire sur le terrain, affiner les messages, lutter contre l'influence de la désinformation, et tirer meilleur parti du support vidéo et des influenceurs.

Favoriser un investissement plus continu et de long terme impliquant davantage les autorités nationales et locales (DGC, Ministère de la Communication Sociale, gouvernorats, municipalités)

ainsi que les organisations communautaires de base pour une plus grande appropriation et pérennisation des activités de sensibilisation. Par exemple :

- Etendre la coopération avec les gouverneurs de toutes les régions prioritaires pour mettre en place des activités de sensibilisation.
- Poursuivre la formation des jeunes effectuée par Mani Tese et organiser des séances de “formation des formateurs” dans les villages afin de renforcer la sensibilisation par les pairs.
- Continuer/renforcer l'implication active des autorités traditionnelles et religieuses, organisations de la société civile y compris les associations de développement communautaires, de femmes, de migrants et de jeunes, et les « leaders naturels ».
- Faciliter la création de groupes de musique et de théâtre locaux étant donné l'engouement des communautés pour les activités mêlant sensibilisation et arts vivants.

Ces différentes initiatives permettraient ainsi de démultiplier les activités de sensibilisation au niveau local et d'augmenter les chances d'une appropriation et pérennisation après la fin du financement extérieur.

Poursuivre le Groupe de Travail sur la Migration et renforcer avec ses membres les processus et les outils de suivi-évaluation-apprentissage sur la base de l'expérience de l'Initiative Conjointe et d'autres acteurs de la sensibilisation dans le pays et au niveau régional, pour une amélioration des approches en continu. En particulier, il serait pertinent de revisiter les indicateurs de suivi-rapportage pour renforcer l'appréciation qualitative des campagnes de sensibilisation (impact sur l'acquisition de nouvelles connaissances par les bénéficiaires, transmission des messages au sein des communautés cibles, évolution des croyances et normes sociales soutenant la migration irrégulière, changement des intentions migratoires, etc.), réviser la méthodologie et les questionnaires d'enquête en conséquence, et les administrer à l'avenir de manière plus indépendante et plus étendue dans le temps, en mobilisant les différents membres du groupe de travail. **Impliquer les autorités nationales et locales dans le suivi terrain et l'administration des enquêtes.**

5.7.2. Bonnes pratiques d'autres pays

- En Guinée, au Sénégal et au Burkina Faso, **la DUE a engagé une agence de communication pour participer au développement d'une stratégie de sensibilisation**, favoriser la coordination et améliorer la méthodologie et l'impact des activités de sensibilisation mises en œuvre par l'Union européenne et les PMO du FFU.
- En Guinée, l'OIM a mené de **nombreuses études et évaluations afin de mieux définir le profil des groupes cibles, d'étudier leur accès à l'information et l'impact des activités de sensibilisation passées.** Ces études ont été particulièrement utiles pour déconstruire les stéréotypes sur les migrants guinéens, et mieux comprendre comment les décisions de migration sont prises - notamment le fait que la décision de migrer est généralement personnelle, avec peu d'influence et de soutien de la famille dans le pays. **En Mauritanie, Save the Children a mené des études approfondies** pour affiner la conception et le ciblage de sa campagne de sensibilisation. Elle a également collaboré avec le ministère des Affaires islamiques (MAIEO) pour élaborer un guide de sensibilisation à la protection de l'enfance basé sur la jurisprudence islamique, afin que les messages de sensibilisation gagnent en légitimité et atteignent mieux les groupes les plus traditionnels du pays.
- **Au Niger, l'OIM a mis en place une stratégie nationale de sensibilisation**, ce qui permet une plus grande flexibilité et une plus grande indépendance vis-à-vis du financement des donateurs externes. Les activités de sensibilisation s'appuient sur **un réseau solide de centres d'information permanents pour les migrants** (Bureaux d'Ecoute et d'Orientation - BEO) et de mobilisateurs communautaires. La plupart des MC travaillent avec l'OIM depuis plusieurs années, ce qui leur confère un bon niveau de crédibilité vis-à-vis des groupes cibles et une continuité en

termes d'expérience accumulée. Les BEO et les MC utilisent leur propre logo, distinct de celui de l'UE / de l'OIM, ce qui facilite l'instauration d'un climat de confiance entre les migrants en transit, souvent méfiants à l'égard des entités " officielles ", car beaucoup se trouvent en situation irrégulière sur le territoire nigérien.

- L'OIM Côte d'Ivoire a développé du **matériel de formation, des guides de mise en œuvre et d'autres ressources afin de faciliter le déploiement des activités de sensibilisation et d'assurer/harmoniser leur qualité**, ce qui était particulièrement pertinent étant donné que les zones de départ (et donc les zones d'intervention de sensibilisation) sont géographiquement réparties dans tout le pays. Ces ressources ont également été **distribuées aux partenaires de terrain, aux associations de femmes et de jeunes ciblées par ces activités, et aux comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière** créés par la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur, afin de promouvoir l'appropriation et la poursuite des activités de terrain indépendamment des financements de l'OIM.
- En Côte d'Ivoire, l'OIM a développé ses propres outils de suivi et d'évaluation des activités de sensibilisation. Il se compose de deux processus parallèles. Premièrement, après chaque activité, les points focaux doivent remplir un modèle de rapport sur le déroulement de l'activité et sur le retour d'information des bénéficiaires. Deuxièmement, une enquête est transmise aux bénéficiaires à la fin de l'activité pour évaluer les résultats immédiats de l'activité. Ces outils flexibles visent à tirer des leçons pour les activités futures et permettent à l'OIM de prendre des décisions stratégiques basées sur des chiffres pour ajuster la mise en œuvre des activités.

NOTES DE FIN :

- ⁱ Le Tchad n'étant pas un pays de forte émigration, il n'a pas été concerné par le TPML.
- ⁱⁱ Frontex, 'Detections of illegal border crossings', 2010-2020
- ⁱⁱⁱ Données à fin juillet 2020; source: OIM, '4th biannual reintegration report, February 2021'
- ^{iv} OIM, 'Assistance au retour volontaire et humanitaire 2017/2019' et 'Assistance au retour volontaire et humanitaire Janvier-Juin 2020'
- ^v INEP, 'Relatório de estudo sobre os migrantes retornados na Guiné-Bissau', 2018
- ^{vi} Banque mondiale, 'Global Poverty Working Group', 2010. Accessible [ici](#).
- ^{vii} PNUD, 'Human Development Report', 2019
- ^{viii} INEP, 'Relatório de estudo sobre os migrantes retornados na Guiné-Bissau', 2018
- ^{ix} Samuel Hall, 'Community profiling of return areas in Guinea-Bissau (Synthesis Report)', 2018
- ^x OIM, 'Rapport narratif intérimaire à l'Union Européenne, 30 juin 2017-29 juin 2018', Annexe 7
- ^{xi} Entretien avec l'équipe de l'OIM Guinée-Bissau. Cela reste l'un des taux les plus faibles parmi tous les pays de l'Initiative Conjointe.
- ^{xii} Entretien avec l'équipe de l'OIM Guinée-Bissau
- ^{xiii} OIM, 'Rapport narratif intérimaire à l'Union Européenne, 30 juin 2018-29 juin 2019' et OIM, 'Rapport narratif intérimaire à l'Union Européenne, 30 juin 2019-29 juin 2020'
- ^{xiv} OIM, 'Rapport narratif intérimaire à l'Union Européenne, 30 juin 2018-29 juin 2019'
- ^{xv} OIM, '4th biannual reintegration report, February 2021'
- ^{xvi} OIM, '4th biannual reintegration report, February 2021'
- ^{xvii} Entretien avec l'équipe de l'OIM Guinée-Bissau
- ^{xviii} OIM, 'Rapport narratif intérimaire à l'Union Européenne, 30 juin 2018-29 juin 2019' ; Union européenne, Document d'action du projet RESET financé par l'UE (11^{ème} FED), 2018 ; OIM / Samuel Hall, Community profiling of return areas in Guinea Bissau, 2018 ; et entretien avec des acteurs clés
- ^{xix} OIM, 'Rapport narratif intérimaire à l'Union Européenne, 30 juin 2019-29 juin 2020'
- ^{xx} Entretien avec l'équipe de l'OIM Guinée-Bissau
- ^{xxi} OIM, '3rd biannual reintegration report, July 2020'
- ^{xxii} Termes de référence du comité de pilotage
- ^{xxiii} OIM / Samuel Hall, Community profiling of return areas in Guinea Bissau, 2018 et INEP, 'Relatório de estudo sobre os migrantes retornados na Guiné-Bissau', 2019
- ^{xxiv} Mani Tese, Rapport d'activité, 2020
- ^{xxv} Mani Tese, Rapport d'activité, 2020
- ^{xxvi} Mani Tese, Rapport d'activité, 2020
- ^{xxvii} Mani Tese, Rapport d'activité, 2020